
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET
SOCIOCULTURELS DE PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2011



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 4
La carte d'identité de la Fédération	P. 5
Les commissions et groupes de travail FCS75	P. 8
Les commissions régionales et nationales	P. 9
Le Projet fédéral	P. 10
L'ANIMATION DU RESEAU	P. 12
La réunion des présidentes-ts et directrices-teurs	P. 13
Le groupe fonction directrice-teur	P. 14
La formation des bénévoles	P. 15
La communication au service du réseau	P. 18
LE RENFORCEMENT DU SENS ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS	P. 21
La commission départementale Enfance jeunesse	P. 22
La formation-action « accompagnement à la scolarité : la spécificité des Centres sociaux parisiens »	P. 29
La médiation et l'action culturelle dans les Centres sociaux	P. 30
La lutte contre les discriminations	P. 36
Le dispositif de soutien au passage du DILF dans les Centres sociaux parisiens	P. 37
Le soutien aux Espaces Publics Numériques et Espaces Multimédias	P. 39
Le groupe "Petite enfance" et "Réfèrent familles"	P. 40
Le projet expérimental « Paris-Collèges-Familles »	P. 41
LE DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DU RESEAU	P. 43
La commission Adhésion reconnaissance	P. 44
LA VIE FEDERALE	P. 49
La vie des instances de la Fédération de Paris	P. 50
La coordination régionale des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France	P. 50
La Fédération des Centres sociaux de France	P. 51
Le Service civique	P. 53
La formation des salariés de la FCS75	P. 54
LES PARTENAIRES DE LA FCS75	P. 56
La CAF de Paris	P. 57
Le Département de Paris	P. 60
La Ville de Paris – DPVI – Mission Intégration	P. 62
L'attribution des Tickets loisirs par le Conseil Régional Ile-de-France et la Direction régionale et Départementale de la jeunesse et des sports (DRDJS)	P. 64

INTRODUCTION

Fédération des Centres sociaux et socioculturels de paris

présentation

COORDONNEES

23 rue Mathis 75019 Paris

Tel : 01 44 64 74 69 - Fax : 01 44 64 73 33

Courriel : FCS75@Centres-sociaux-paris.org

Site web : www.Centres-sociaux-paris.org

Date de création : 1992

Locaux : 66 m² au RDC et 8 m² en sous-sol

EQUIPE FEDERALE

En 2011, l'équipe fédérale permanente était composée de :

- une assistante fédérale : cette fonction a été assurée par du personnel intérimaire jusqu'au mois de mars. Céline CHERTEMPS a été embauchée en CDI le 17 mars 2011.
- un chargé de mission Communication et Culture : Cette mission a été assurée par Florent LAJOURS jusqu'au 21 décembre 2011.
- une chargée de mission coordination EPN : Anna AIMEDEE HOVHANNISSYAN a quitté ses fonctions fin février 2011.
- un chargé de mission fédéral : Jean Pierre GOUAILLE.
- un délégué fédéral : Patrick ISABEL.

Un appui régulier est apporté à l'équipe fédérale par 2 personnes bénévoles :

- Christian SAINT POULOF, une matinée par semaine pour des tâches administratives courantes.
- Josette SEROU, animatrice de la Commission Formation des bénévoles (un engagement correspondant à un quart de temps).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 membres (9 bénévoles et 9 salariés).

Le collège « salarié » est composé de :

Nom	Prénom	Centre social
DEBERGUE	Corinne	Espace 19
HACHANI	Souad	Relais 59
CARRERE	Caroline	Etincelles
OBERLIN	Nicolas	Maison Bas Belleville
PENEAU	Karine	Belleville
DELPEYROU	Didier	La Clairière
SECONDE	Aline	La Croix Saint Simon
SCHAAL	Ouided	Soleil St Blaise
TRAPON	Martine	Espace Torcy

Le collège « bénévole » est composé de :

Nom	Prénom	Centre social
GUEYFFIER	Marie-France	J2P
MENGUY	Aela	Belleville
DEMARLE	Nicolas	Didot Broussais
TRONC	Jacqueline	Soleil St Blaise
SPORTES	Julien	20 ^{ème} Chaise
DUCHEMIN	Daniel	Relais Ménilmontant
MASSERA	Bernard	Accueil Goutte d'Or
RUEFF	Jean-Paul	Espace 19
SEROU	Josette	La Clairière

Les membres du Bureau sont :

Martine TRAPON : Présidente

Soued HACHANI : Trésorière

Julien SPORTES : Trésorier Adjoint

Marie-France GUEYFFIER : Secrétaire

Karine PÉNEAU : Membre du Bureau

Aline SECONDE : Membre du Bureau

Nicolas OBERLIN : Membre du Bureau

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2011 : 8

Nombre de réunions du bureau en 2011 : 6

RESEAU DES CENTRES SOCIAUX PARISIENS AU 31/12/2011

Centres sociaux agréés CAF : 34

Centres sociaux associatifs : 28

Centres sociaux gérés par la CAF : 6

Centres sociaux adhérents FCS75 : 26

Centres sociaux reconnus FCSF : 20

Association membre associé : 1 (Salle Saint Bruno)

La FCS75 est adhérente de la Coordination des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France (CFCS) et de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

La FCS75 est également adhérente du SNAESCO (Syndicat national d'associations employeurs de personnels au service des Centres sociaux et socioculturels).

Les membres adhérents et associés de la FCS75, de la FCSF

Point de situation des adhésions à la FCS75 et des reconnaissances par la FCSF au 31/12/2011

Centre social	Adhésion FCS75	Reconnaissance FCSF	Représentation au CA FCS75
Cerise	x	x	
La Clairière	x	x	x
Aires 10	x		
Pari's des Faubourgs	x	x	
Le Picoulet	x	x	
Solidarité Roquette	x	x	
Relais 59	x	x	x
13 pour tous	x	En cours	
Didot-Broussais	x		x
Foyer de Grenelle	x	x	
OCM-CEASIL	x		
CEFIA	x	x	
Accueil Goutte d'Or	x	x	x
Espace Torcy	x	x	x
Belleville	x	x	x
Danube			
Espace 19 -Cambrai	x	x	
Espace 19 - Ardennes	x	x	x
Espace 19 - Riquet	x	x	
J2P	x	En cours	x
La 20 ^{ème} Chaise	x		x
Archipéla	x	x	
Etincelles	x	x	x
Croix Saint-Simon	x	x	x
Maison Bas Belleville	x	x	x
Relais Ménilmontant	x	x	x
Soleil Blaise	x	x	x
TOTAL	26	20	14

Association	Adhésion FCS75	Représentation au CA FCS75
Salle Saint Bruno	x	

Les Commissions et Groupes de travail FCS75

LES COMMISSIONS

Intitulé	Objectifs
<p>Formation des bénévoles Référents CA : Josette SEROU, Caroline CARRERE</p> <p>Patrick ISABEL, Céline CHERTEMPS</p>	<p>Définition du plan de formation annuel et du cahier des charges des formations.</p> <p>Bilan des formations proposées aux bénévoles.</p> <p>Relations avec les formateurs</p>
<p>Adhésion et Reconnaissance Référent : Jean-Pierre GOUAILLE</p> <p>Membres : S. HACHANI - MF GUEYFFIER - K. PENEAU - O. SCHAAL – Aela MENGUY P. ISABEL</p>	<p>Accompagner l'émergence des Centres sociaux. Appui individuel aux Centres .</p> <p>Adhésion et reconnaissance : veiller au respect des dispositions statutaires quant à l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance par la FCSF des Centres parisiens.</p>
<p>Commission départementale Enfance jeunesse Référent : Nicolas OBERLIN – Jacqueline TRONC Patrick ISABEL</p>	<p>Affiner le diagnostic, à partir de l'étude, du mode de traitement des questions de jeunesse dans le réseau afin de définir les bases de la politique fédérale sur cette question,</p> <p>Sensibiliser les élus et autres partenaires sur ces questions afin d'avoir les moyens nécessaires à nos actions,</p> <p>Alimenter la FCS75 sur les données statistiques, financières et autres informations pour une vision plus globale de la réalité des Centres lui permettant d'assurer son rôle de Fédération dans ses dimensions de veille, d'anticipation, d'alerte...</p> <p>Défendre l'éducation populaire comme socle de nos modes d'interventions, favoriser la qualification des intervenants, la mutualisation... Faire réseau.</p> <p>Travailler sur les valeurs éducatives des Centres sociaux en matière d'intervention enfance jeunesse dans le cadre du projet de société et la philosophie défendus par les Centres sociaux.</p>

LES GROUPES DE TRAVAIL

Intitulé	Objectifs
<p>Groupe Fonction directeur Référent : Patrick ISABEL</p>	<p>Mutualiser moyens et outils. Echanges sur les pratiques professionnelles. Echanges d'informations, réflexion sur des projets partagés. Faire émerger des collaborations entre Centres</p>
<p>Groupe de Centres en Renouvellement de projet social Référents : Jean-Pierre GOUAILLE</p>	<p>Partager les pratiques, mutualiser les outils, renforcer la place des habitants dans le processus de renouvellement de projet.</p>
<p>Petite Enfance et référent famille Aline SECONDE – Corinne DEBERGUE</p>	<p>Soutenir et faire davantage reconnaître la spécificité des structure « Petite enfance » portées par les Centres sociaux parisiens. Sortir les « référents familles » de leur isolement Préciser le statut, les fonctions et mission des « référents familles » par l'étude des fiches de poste.</p>

Projet Fédéral FCS75 Référents : Karine PENEAU – Martine TRAPON – Jean Paul RUEFF – Roland SMOLAR	Elaborer le projet de la Fédération
---	-------------------------------------

Les Commissions régionales et nationales

LES COMMISSIONS REGIONALES

Intitulé	Objectifs
Commission Formation Référent : Josette SEROU Patrick ISABEL	Ingénierie des formations régionales. Mutualisation des ressources formation. Montage technique de formations. Bilan des formations.
Groupe des délégués IDF Patrick ISABEL	Les délégués fédéraux d'Ile-de-France se retrouvent pour partager informations, projets et réflexion sur l'action fédérale régionale, sur l'action des Fédérations.
Conseil d'Administration CFCS Représentant FCS75 : Jean-Paul RUEFF Patrick ISABEL	Instance de coordination régionale des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France.
Groupe stratégique régional Référent : Jean-Paul RUEFF – Patrick ISABEL	Ce groupe de travail rassemble des administrateurs et des salariés des Fédérations autour d'un projet régional structurant : Campagne régionale « Défense de l'Animation globale, vers des pactes de coopération ».
Commission régionale Lutte contre les discriminations Référent : Jean Pierre GOUAILLE	Ce groupe rassemble des acteurs du réseau francilien des Centres sociaux pour mutualiser, soutenir et renforcer les actions de lutte contre les discriminations mises en place par les Centres et les Fédérations.

LES GROUPES FCSF

Intitulé	Objectifs
Groupe national : Espace Fédéral Partagé Patrick ISABEL	Recueillir les informations permettant une meilleure connaissance du réseau fédéral. Croiser nos savoirs. Accroître notre capacité de veille et de réactivité.
Séminaires nationaux FCSF Patrick ISABEL	Rencontres des cadres fédéraux.
Communication Florent LAJOUS	Participer aux travaux de la FCSF sur le champ de la communication et articuler la fonction communication de la FCS75 avec la démarche nationale.
Démarche Congrès 2013 Référents : Karine PENEAU – Nora ZANOUN – Florent LAJOUS – Patrick ISABEL	Porter et animer, à l'échelle parisienne, la « démarche congrès 2013 » de la FCSF.

Le Projet fédéral

L'élaboration du Projet fédéral

Des fonctions fédérales au Projet fédéral de la FCS75

En 2010, nous avons réfléchi à la feuille de route, aux chantiers de la Fédération départementale. Mais, se pencher sur les fonctions d'une Fédération est incomplet si ce travail ne s'appuie pas sur la direction stratégique à donner à ces fonctions. C'est pourquoi la Fédération s'est engagée dans un processus d'élaboration de son Projet fédéral. Ce travail a été mené par les administrateurs de la FCS75 et a été conduit en plusieurs phases :

- Création d'un comité de pilotage composé de 4 administrateurs du CA de la FCS75 chargé de suivre et mettre en œuvre la démarche projet.
- Elaboration et envoi d'un questionnaire aux Centres sociaux parisiens
- Rencontre de tous les groupes de travail en activité pour les inviter à faire des propositions à partir de leur thématique de travail.
- Exploitation des questionnaires et des "retours" des commissions, groupes de travail fédéraux : réalisation d'une synthèse des expressions des Centres.
- Organisation d'un séminaire le 9 mai 2011 entre les membres de l'équipe fédérale et les administrateurs dont l'objet était d'élaborer les orientations qui ressortaient de cette concertation avec le réseau et de les soumettre à l'Assemblée Générale du 9 juin.
- Organisation de l'Assemblée Générale : présentation des orientations, débat, recueil des amendements, validation définitive des axes du Projet fédéral.

Ce processus collectif et participatif a eu un premier effet important : l'entrée de nouveaux administrateurs et administratrices au Conseil d'Administration de la Fédération (autant dans le collège « salarié » que dans le collège « bénévole »). Ainsi, pour la première fois depuis plusieurs années, le Conseil d'Administration est au complet au regard de statuts de la FCS75 (18 membres).

Pour mémoire, rappelons les axes stratégiques de notre Projet fédéral :

Axe 1 : une Fédération militante

Une Fédération militante c'est une Fédération qui revendique, affirme et défend son projet, inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire et s'appuyant sur la participation active de ses membres.

Le premier enjeu est de défendre et de promouvoir le Centre social comme foyer d'initiatives d'habitants et l'autonomie de son projet.

Dans un contexte de modifications importantes des politiques publiques et de fragilisation des associations, il s'agira de clarifier notre parole collective et de

s'affirmer dans la défense de nos conditions d'existence et de mise en œuvre des projets sociaux.

Pour cela, nous devons mieux répartir l'élaboration et la communication de notre propos, pour un portage plus collectif. Il sera nécessaire d'éclairer les temps d'analyse, de débat et de construction des positionnements fédéraux à partir de l'histoire des Centres sociaux.

Par ailleurs, la FCS75 réaffirme son appartenance aux valeurs de l'éducation populaire et son attachement à la vie associative de proximité. Il nous faudra donc participer aux collectifs travaillant sur ces sujets. Ces partenariats viendront enrichir l'élaboration de la parole collective.

Axe 2 : une Fédération travaillant pour un Centre social participatif

Les Centres sociaux travaillent auprès des familles, de la jeunesse, de la petite enfance, des seniors, avec des spécificités propres, fondées sur les réalités du quartier, les valeurs de l'éducation populaire et la participation des habitants. Ces spécificités sont souvent insuffisamment connues des partenaires mais parfois également, des acteurs des Centres eux-mêmes. Il s'agira de travailler à définir et étudier collectivement toutes les thématiques propres à un Centre social participatif. L'enjeu est bien de théoriser pour valoriser et défendre nos pratiques participatives.

Axe 3 : une Fédération qui défend le financement de son réseau

Les Centres sociaux rencontrent des difficultés croissantes à mettre en œuvre leur projet en raison de la précarité de leurs financements. La Fédération travaillera pour renforcer, pérenniser le financement des Centres et en défendre la forme et le sens.

Axe 4 : une Fédération qui impulse

Il est naturel que la Fédération impulse la mutualisation, les partages, les échanges, la coopération, l'élaboration d'outils, d'analyses, de théories professionnelles pour renforcer la qualification des acteurs et des projets.

Axe 5 : une Fédération qui communique

Une Fédération qui porte la visibilité des Centres et de leurs actions, et qui organise et favorise l'information et la communication au sein du réseau.

L'ANIMATION DU RESEAU

La réunion des présidentes-ts et directrices-teurs

La rencontre du 19 novembre 2011 à la Salle Saint Bruno dans le 18ème arrondissement souligne encore une fois, l'intérêt, le sérieux et l'engagement des acteurs bénévoles et professionnels quand il s'agit de se mobiliser pour réfléchir, débattre et mettre en perspective les actions du réseau des Centres sociaux parisiens (42 personnes présentes et 25 Centres représentés).

Les principaux chantiers fédéraux débattus lors de cette rencontre :

La situation des Centres , les relations partenariales, le projet fédéral

La première partie de la journée a été consacrée à des échanges sur la situation des Centres, des publics et des territoires, sur l'état des lieux des relations avec les principaux partenaires des Centres sociaux, sur le Projet fédéral voté en Assemblée Générale et les chantiers fédéraux en cours. Ces échanges ont été animés et préparés par des membres du Conseil d'Administration de la FCS75.

De même un point d'information a été réalisé sur les conventions de la Fédération avec ses partenaires. Avec le Département de Paris, les fonctions principales suivantes ont été retenues dans la nouvelle convention : animation du réseau, fonction ressources méthodologiques et techniques auprès des Centres, soutien aux Centres en difficultés, accompagnement des Centres en émergence. Avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF de Paris), un projet partenarial a été déposé et 6 orientations stratégiques ont été retenues. Des points d'étape, de suivi viendront nourrir une concertation régulière avec les partenaires sur ces deux documents contractuels.

Les participants ont rappelé que le Projet fédéral ne doit pas être perdu de vue comme fil conducteur de l'action de la Fédération.

La Démarche Congrès 2013

La seconde partie de la journée a été employée à la Démarche Congrès 2013 de la FCSF. Pour l'occasion, un représentant de la FCSF était présent.

Dans un premier temps, nous avons partagé les enseignements de l'université fédérale de Sangatte (octobre 2011) qui a réuni plus de 250 personnes dont une délégation parisienne de 4 personnes. Les enjeux nationaux de la Démarche congrès 2013 ont été débattus avec le réseau parisien. Si l'année 2011 a été consacrée à mettre en lumière "ce qui portait atteinte à la dignité des personnes", à être à l'écoute de la population des territoires où sont implantés les Centres sociaux, l'année 2012 serait celle de la mise en débat localement et nationalement des questions sociales repérées.

Répartis en plusieurs ateliers, les participants ont réfléchi sur l'appropriation et l'illustration parisienne des questions sociales issues de l'université fédérale : isolement, précarité, citoyenneté, éducation, discriminations, logement, santé. Dans chaque atelier les participants se sont employés à définir les problématiques repérées sur leur territoire. Ils étaient également invités à imaginer le type de mise en débat de ces questions sociales sur le territoire parisien.

Une rencontre unanimement appréciée du réseau des Centres parisiens.

La dimension conviviale de ce type de rencontre, programmée une fois par an, demeure toujours aussi forte. C'est un rendez-vous annuel nécessaire à la vie du réseau. Certains

l'attendent car il répond à leurs besoins de rencontre. De nouvelles sollicitations s'expriment à cette occasion. La réussite de ce 19 novembre 2011 a reposé sur la bonne préparation effectuée par les administratrices-teurs fédéraux, par l'équipe fédérale mobilisée sur la logistique nécessaire à l'accueil et au bon déroulement des travaux.

Le groupe fonction directrice-teur

5 rencontres d'une demi-journée ont été organisées en 2011. Elles rassemblent un nombre moyen de participants entre 14 et 18 personnes. A chaque fois, entre 4 et 5 personnes sont excusées.

Ces rencontres sont avant tout l'objet d'un échange d'informations, des difficultés mais aussi des projets à partir de la situation de chaque Centre exposée en début de séance. Les chantiers mis en œuvre par la Fédération ou sur lesquels la Fédération est engagée prennent un temps non négligeable de débat lors de ces rencontres. Nous avons par exemple beaucoup échangé sur les nouvelles conventions avec le Département de Paris, sur la nouvelle maquette PLA, sur la nouvelle trame des rapports d'activité, la fonction accueil...

C'est à partir de ces rencontres que des groupes spécifiques se sont formés pour appuyer ou faire émerger des chantiers fédéraux : groupe de directeurs associés à la définition de la maquette PLA, groupe de directeur pour définir le cahier des charges de l'étude "bilan et perspectives" du dispositif de soutien à la fonction accueil.

De ces rencontres en 2011, nous pouvons extraire les constats suivants : la fonction de direction ne cesse de se complexifier (double injonction : concentration des moyens, des équipes, invitation à la mutualisation... face à l'invitation ou la nécessité de s'ouvrir à de nouvelles problématiques, politiques sociales...), le temps consacré à l'administratif ("reporting", montée du "quantitatif" pour traduire les pratiques professionnelles...) et à la recherche de financements ne diminue pas (et prend sur le temps du pilotage du projet social). Les directeurs-trices sont en demande d'un climat relationnel apaisé avec leurs principaux partenaires. Ces dernières années ils ont alimenté et accompagné de nombreux chantiers partenariaux, ils ont qualifié de nombreux champs de leur intervention (la formation linguistique, l'action collective famille, la dynamique participative lors du renouvellement du projet social...). Aucun sujet n'est apparu comme "tabou" pour les équipes des Centres sociaux. La durée et la prise en compte de la réalité de chaque Centre sont nécessaires pour accompagner et parfaire tous ces changements.

En début d'année 2012, les participants ont exprimé une nouvelle fois leur intérêt pour ce groupe "fonction directeur" et leur souhait de trouver un format de travail qui laisse plus de place encore au "ressourcement" sur certains aspects leur fonction. Ils souhaitent rentrer dans un plus grand partage des projets; des outils. L'enjeu est également de définir des postures communes sur certains dossiers. Des demandes de mutualisation émergent. Une tendance se dégage pour que ces rencontres portent sur la journée entière : peut être moins de réunions mais plus de temps pour aller au fond des sujets traités ou à travailler. Ce qui est devant nous : notre capacité à aller davantage vers des productions communes, à formaliser nos échanges sur les pratiques professionnelles, à exercer une fonction de veille sur certaines questions.

La formation des bénévoles

Comme les années précédentes, la Fédération a proposé aux Centres sociaux un catalogue de formations destinées aux bénévoles. S'y ajoutent des formations mises en place par la Coordination régionale ouvertes aux salariés et aux bénévoles et les formations sur site destinées aux administrateurs des Centres sociaux en émergence et en renouvellement de projet.

La commission Formation constituée essentiellement de coordinateurs salariés s'est réunie 6 fois, soit en réunion plénière, soit en plus petits comités pour des rencontres avec des intervenants.

Une identité fédérale plus forte.

L'investissement plus régulier de l'assistante fédérale, Céline CHERTEMPS a eu des effets positifs sur la Communication avec les Centres et sur l'accueil des stagiaires : constitution d'un dossier documentaire, accueil en relation avec le Centre social recevant la session. En outre, les membres de la commission Formation ont rencontré les groupes, notamment au moment des bilans afin de leur présenter les activités fédérales.

Ce suivi a permis non seulement d'améliorer l'accueil des stagiaires, mais il est un plus pour leur connaissance du réseau parisien.

Une participation régulière aux activités régionales.

L'équipe fédérale a maintenu sa participation aux travaux de la commission Formation régionale ainsi qu'à la préparation du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). Tout ceci a favorisé la synergie entre les projets et les intervenants.

L'amélioration des circuits d'information, notamment par le fil info, a permis une meilleure utilisation des offres régionales, sachant que compte tenu de la durée des formations généralement plus longues que celles de la Fédération, elles sont principalement utilisées par les salariés.

Les tendances 2011.

- Des propositions stables :

A la demande des Centres sociaux, les thèmes des sessions sont restés sensiblement identiques à l'année précédente. Certaines formations ont vu augmenter le nombre de leurs participants (Etre animateur formateur dans un groupe, Etre écrivain public), d'autres ont eu une fréquentation stable (Adultes migrants), certaines n'ont pas été réalisées faute d'un nombre suffisant d'inscrits (Etre animateur dans un EPN, L'accueil). Celle portant sur l'accompagnement à la scolarité n'a pas été reconduite, en l'attente des conclusions de la formation action des coordinateurs qui seront diffusées prochainement. Globalement le nombre de stagiaires a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (171 au total).

- Des projets de rencontres thématiques :

A la suite de l'enquête réalisée par la commission Formation auprès des Centres sociaux pour connaître leurs souhaits en matière de formation, deux thèmes se sont dégagés : l'Education populaire et la Laïcité. Il s'agit de séminaires d'une journée ou demi-journée, ouverts aux bénévoles et salariés, ce qui répond à une demande fréquente exprimée. Ils seront réalisés en 2012.

- Des formations sur site :

Réunissant des équipes complètes pour lesquelles les Centres sociaux ont souvent recours à des intervenants rencontrés lors de formations régionales ou départementales. Elles ont l'avantage de donner une culture commune aux participants. L'équipe fédérale apporte son appui pour le montage des projets et anime directement les actions destinées aux administrateurs.

- Des suites à prévoir à l'issue de groupes de travail :

En 2011, à la suite de rencontres entre coordinateurs d'activités, des groupes de travail se sont constitués : référents famille, enfance jeunesse, petite enfance et relais culturels. Ils pourraient déboucher sur des compléments sous forme de formations ou de journées d'étude.

Perspectives 2012

L'information des bénévoles sur l'offre de formation s'améliore d'année en année. Néanmoins la proportion de bénévoles bénéficiant de formations fédérales reste faible. Au-delà de la satisfaction généralement exprimée en fin de session par les stagiaires, il est difficile d'évaluer l'impact réel des formations sur les pratiques des bénévoles et sur leur participation aux projets de leur Centre social. Par ailleurs, la brièveté des sessions nécessite des prolongements qui relèvent de la mission des coordinateurs dans le cadre de l'accompagnement des bénévoles sur le terrain. Un travail pourrait être envisagé pour voir quel appui la Fédération pourrait leur apporter sur cet aspect de leur fonction.

Une information plus systématique sur les plans de formation des Centres favoriserait la constitution d'un pôle de ressources d'où pourraient émerger de nouvelles propositions de formations. La présentation collective de demandes de subventions auprès du Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) est déjà une contribution à cette mise en commun.

Bilan quantitatif des formations de l'année 2011

Intitulé formation	Nombre de personnes	Nombre de Centres représentés	Nombre de jours
Formation des adultes migrants	14	10	3
Formation des adultes migrants	16	7	3
Journée retour d'expérience de la formation des adultes migrants	10	6	1
Etre animateur formateur dans un groupe	8	5	3
L'autre et nous	16	9	3
Le jeu comme outil d'animation pour les activités adultes	14	9	1
Formation de formateurs au DILF (Session collective)	10	6	2
Formation de formateurs au DILF (sur site) Torcy	11	1	1
Formation de formateurs au DILF (sur site) La Clairière	13	1	1
Formation de formateurs au DILF (sur site) OCM CEASIL	13	1	1
Formation de formateurs (sur site) Foyer de Grenelle	12	1	1
Formation des bénévoles du centre (sur site) Soleil Saint Blaise	8	1	1
Formation des administrateurs (sur site) – Soleil Saint Blaise	11	1	1
Etre Ecrivain Public	15	11	3
Etre administrateur dans un Centre social (sur site) - Cerise	11	1	1
Etre administrateur dans un Centre social (sur site) – 13 Pour Tous	6	1	1
Etre administrateur dans un Centre social (3 soirées sur site) – Relais 59	9	1	1,5
Formation des administrateurs fédéraux (3 soirées)	5	5	1

A ces formations s'ajoutent les formations proposées aux salariés par la Coordination des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France : 4 salariés pour la formation "l'accueil, un travail d'équipe" et 8 salariés pour la formation « référent familles ».

La communication au service du réseau

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA FÉDÉRATION

La Fédération dispose d'un site Internet à l'adresse www.centres-sociaux-paris.org. En 2010, suite à de gros soucis d'affichage, nous avons entamé la refonte complète du site. Cette refonte a débuté en novembre 2010, elle s'inscrivait dans le cadre du projet numérique de la Fédération nationale et s'appuyait sur l'outil collectif WordPress MultiUser de la plateforme Centres -sociaux.fr.

La volonté qui a conduit la conception de la nouvelle version a été de faire de ce site la principale source d'information sur le réseau des Centres sociaux et socioculturels parisiens pour le grand public et pour les différents acteurs du réseau. Il s'agissait donc à la fois d'informer sur la Fédération (son organisation, ses positions, ses actions) et d'apporter une meilleure visibilité au réseau, en expliquant ce qu'est un Centre social, en donnant les coordonnées des Centres à Paris, en valorisant les actions réalisées dans les Centres, en mettant à disposition les productions du réseau, etc. Une volonté forte était aussi de s'inscrire dans les dynamiques régionale et nationale en collaborant avec les autres Fédérations.

En 2011, la réflexion sur le contenu du site s'est poursuivie. En plus de l'équipe salariée et du Conseil d'Administration de la Fédération, nous avons réuni le 8 février 2011 un groupe de salariés et d'administrateurs des Centres sociaux pour travailler sur la définition du contenu.

Le nouveau site Internet a été lancé en avril 2011. Il comprend sept pages ou sept « onglets », qui figurent en haut comme une barre de menu, et dont certains peuvent être déroulés :

– **Accueil**

– **Qu'est-ce qu'un Centre social ?** >>> Histoire > Projet Centre social > FAQ (Foire aux questions)

– **FCS75** >>> Missions > Conseils d'Administration > Equipe fédérale > Contact > Emplois et stages > Réseau fédéral > Nos partenaires

– **Chantiers fédéraux** >>> Accompagnement à la scolarité > Action culturelle > Démarche Congrès 2013 > Enfance/Jeunesse > Qualification et formation des bénévoles

– **Centres sociaux à Paris** >>> Adhésion et reconnaissance > Annuaire des Centres sociaux > Carte des Centres sociaux à Paris > Espaces Publics Numériques et Ateliers Multimédias

– **Ressources** >>> Publications > Textes de références

– **RECO**

La page Accueil comprend trois parties : Éditorial, Actualités et Brèves. De plus, on retrouve de manière transversale, sur la droite de toutes les pages, la partie Agenda et la partie En direct des Centres parisiens.

Voici les premiers éléments d'évaluation que nous avons pu poser fin 2011.

En huit mois, neuf articles sont parus dans la rubrique Actualités, mettant en avant la participation des habitants dans les Centres, 18 brèves ont été publiées, et 5 éditoriaux. Malgré un rythme inégal, la moyenne fixée d'un article de fond (dans la rubrique Actualité) par mois, et de brèves renouvelées au minimum tous les quinze jours est tenue. Pour les éditos, on atteint une période de parution d'un mois et demi, qui est également la périodicité des Conseils d'Administration de la Fédération. On pourrait d'ailleurs profiter davantage des Conseils d'Administration pour définir les sujets et désigner les rédacteurs de l'éditorial.

Pour les points à améliorer, les remarques sont les suivantes. Le rythme d'actualisation de chaque rubrique est encore difficile à tenir. Mais le réflexe d'envoyer des informations à la Fédération pour qu'elles soient transmises dans le Fil Infos avait aussi tardé à se mettre en place dans les Centres. Il faudra donc sans doute solliciter nous-mêmes les Centres, avant qu'ils ne proposent spontanément des sujets d'articles. Notons aussi qu'au jour d'aujourd'hui l'Agenda est sous-utilisé et qu'il est long à mettre à jour. Enfin, la rubrique « En direct des Centres parisiens » est limitée par le faible nombre de Centres (sept actuellement), qui autorisent la récupération automatique de leur contenu (standard RSS) et la faible mise à jour de leurs actualités.

Nous tenons à saluer le travail de notre chargé de communication, Florent LAJOURS, sur ce dossier. Il a réussi à mener à bien la refonte du site de la Fédération, dont les dysfonctionnements nuisaient à l'image du réseau. Grâce à ses compétences techniques et à son approche collaborative, nous avons désormais un outil efficace et simple à utiliser. Il est important que chacun se saisisse de cet outil pour le faire vivre et l'améliorer.

FIL INFOS FÉDÉ

Le Fil Infos Fédé demeure l'outil principal d'information du réseau et de nos partenaires. Cette lettre hebdomadaire est un outil essentiel pour le réseau, permettant à la fois un rappel des rendez-vous fédéraux, un partage de l'actualité des Centres, un recensement des appels à projets, une information sur les initiatives des partenaires, une sélection d'événements liés aux métiers des Centres sociaux, une bourse à l'emploi. Le Fil Infos permet de trier, synthétiser et diffuser la multitude d'informations qui parviennent à la Fédération, en limitant le nombre de mails envoyés au réseau.

En 2011, malgré les changements au sein l'équipe fédérale, la parution hebdomadaire n'a jamais été ralentie. La diffusion a été légèrement supérieure cette année avec 46 numéros envoyés, contre 43 l'année précédente. Le Fil Info est envoyé le vendredi en fin d'après-midi, à 330 destinataires.

Comme prévu pour 2011, il a été décidé de ne plus intégrer les demandes de stage, qui étaient assez lourdes à gérer. Sauf exception, les personnes en recherche de stage sont invitées à contacter directement les Centres, le site Internet devant les aider dans leur démarche.

Nous avons aussi développé la rubrique Ressources, afin de partager avec les Centres les outils qui peuvent leur être utiles.

Enfin, depuis septembre 2011, le Fil Info comprend un relevé des décisions prises lors des Conseils d'Administration de la Fédération, qui ont lieu une fois par mois.

RÉCO – RÉSEAU COLLABORATIF DES CENTRES SOCIAUX

Lancé par la Fédération nationale fin 2009, le Réseau COLlaboratif des Centres sociaux, (RÉCO) est un réseau interne accessible par Internet qui allie à la fois annuaire des acteurs des Centres, espace d'échanges et plateforme de travail collaboratif. Peu utilisé en 2010, ce nouvel outil a petit à petit trouvé sa place dans notre fonctionnement, permettant de nouveaux échanges et le partage d'outils, notamment dans le cadre des groupes de travail thématiques mis en place par la Fédération.

En 2011, le chargé de communication a participé au groupe de travail de la Fédération nationale intitulé « Référénts RECO ». Il faisait donc partie des référents techniques du réseau (<http://centres-sociaux.fr/groups/chantier-numerique-referents-techniques>). Trois réunions ont eu lieu en 2011. Ce groupe a permis d'échanger sur l'utilisation dans le réseau de la plateforme de blogs et du RECO, et d'améliorer les fonctionnalités à travers les remontées.

Dans le RECO, le chargé de communication de la Fédération avait en charge l'animation du groupe de discussion FCS75 – Commission jeunesse.

ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES SUR LA COMMUNICATION

La Fédération a été sollicitée par le Centre Le Picoulet, qui souhaitait remettre à plat sa fonction information et communication, pour une meilleure lisibilité, cohérence et efficacité. Le chargé de communication de la Fédération a donc participé en 2011 à deux séances de travail avec certains membres de l'équipe du Centre. Des pistes d'amélioration ont été ébauchées. Le Picoulet doit maintenant partager ces pistes plus largement, avec l'équipe salariée et le Conseil d'Administration du Centre social, avant d'approfondir les recommandations et les pistes d'actions.

PERSPECTIVES 2012 POUR LA COMMUNICATION

Comme nous l'avons vu, le Fil Infos Fédé est un outil maintenant bien rôdé. Cependant, comme cela avait déjà été évoqué l'année dernière, il aurait bien besoin d'un petit « toilettage ». Plusieurs questions sont à considérer :

- les problèmes techniques en termes de mise en page, d'affichage et d'envoi ;
- la réflexion sur son contenu et sa complémentarité avec les autres sources d'informations, notamment l'articulation avec le site Internet ;
- la réflexion sur les destinataires et la mise à jour de la liste de contacts.

Concernant le site Internet, il s'agit d'un outil évolutif. Il faudra donc poursuivre le travail d'évaluation et envisager les adaptations nécessaires. Il faudra également travailler sur l'appropriation de cet outil par le réseau, si l'on veut vraiment que soit mise en valeur l'actualité des Centres.

UN PROJET TOUJOURS EN CHANTIER : LA LETTRE AUX DECIDEURS

La "Lettre aux décideurs" (terme non définitif), devait être lancée au troisième trimestre 2011. Cet outil a pour objet d'informer les élus et partenaires des Centres sociaux, deux à trois fois par an, des grands thèmes qui traversent la vie des Centres sociaux, pour mieux partager la réalité du terrain, les ambitions des Centres, les valeurs du réseau, et créer ainsi un large environnement de soutien aux Centres sociaux et de leur réseau. Un outil « politique », de « lobbying », qui promeut le Centre social participatif, qui relaie les propositions du réseau, qui anime le débat citoyen, qui valorise le travail collectif et partenarial. La ligne éditoriale appartiendrait au Conseil d'Administration de la FCS75, autour des prises de position et des propositions de la FCS75 et des CA des Centres sociaux, d'une réaction à l'actualité au regard de nos valeurs ou de la posture donnée par notre métier, d'une initiative phare du réseau, etc.

Il est envisagé, sous réserves, de faire un premier numéro sur le thème de la jeunesse à partir des travaux de la commission départementale Enfance - jeunesse.

LE RENFORCEMENT DU SENS
ET LA QUALIFICATION DE NOS PROJETS

La commission départementale Enfance jeunesse

L'année 2010 a été consacrée à la réalisation de l'étude Enfance-Jeunesse. Après sa restitution auprès des acteurs du réseau en octobre 2010 et une communication de ses conclusions en externe, le Conseil d'Administration de la FCS75 du 19 novembre 2010 a décidé de mettre sur pied une commission départementale (et un groupe de pilotage) pour répondre aux enjeux, préconisations posés par l'étude en matière de politique enfance jeunesse dans les Centres sociaux parisiens.

Les missions fixées et validées par le Conseil d'Administration à cette commission sont définies ainsi :

- Affiner le diagnostic, à partir de l'étude, du mode de traitement des questions de jeunesse dans le réseau afin de définir les bases de la politique fédérale sur cette question,
- Sensibiliser les élus et autres partenaires sur ces questions afin d'avoir les moyens nécessaires à nos actions,
- Alimenter la FCS75 sur les données statistiques, financières et autres informations pour une vision plus globale de la réalité des Centres lui permettant d'assurer son rôle de Fédération dans ses dimensions de veille, d'anticipation, d'alerte...
- Défendre l'éducation populaire comme socle de nos modes d'interventions, favoriser la qualification des intervenants, la mutualisation... Faire réseau.
- Travailler sur les valeurs éducatives des Centres sociaux en matière d'intervention enfance jeunesse dans le cadre du projet de société et la philosophie défendus par les Centres sociaux.

Les missions étaient accompagnées des objectifs suivants :

- Outiller, mutualiser, échanger
- Travailler sur le volet formation, sur la qualification des professionnels,
- Elaborer des outils communs permettant d'avoir une vision plus fine des publics accueillis et des problématiques,
- Animer le réseau, favoriser la réflexion sur nos pratiques
- Accompagner et qualifier les professionnels
- Développer des projets collectifs, mutualiser les expériences et les moyens
- Développer les partenariats, savoir identifier les réseaux, être en capacité d'interpeler nos partenaires, liens avec les élus centraux et d'arrondissements,
- Déterminer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la politique enfance jeunesse des CS75 (communication, moyens humains et financiers...)

L'évaluation de l'action de la commission est installée selon les éléments suivants :

- Capacité à élaborer un document fédérateur qui soit l'expression politique de la Fédération sur cette question de la jeunesse.
- Etablissement d'indicateurs chiffrés en fonction du nombre de participants aux formations, rencontres thématiques...
- Capacité à mobiliser nos partenaires sur cette question.

La commission départementale, sa composition, son pilotage.

Ouverte à l'origine aux directeurs, administrateurs, animateurs, coordinateurs des Centres sociaux, cette commission départementale est en réalité composée principalement des animateurs et coordinateurs enfance – jeunesse (la première commission a rassemblé plus de 30 personnes avec quelques directeurs et administrateurs pour se stabiliser ensuite à 20 personnes). Très rapidement la commission départementale a laissé le groupe de pilotage composé d'environ 10 personnes parmi les plus actives et les plus motivées... animer ce chantier et mettre en œuvre les orientations définies. L'enjeu était de mettre en pratique les orientations définies. L'action, l'expérimentation devaient prendre le relais de la réflexion issue de l'étude.

Si la difficulté à cerner les missions au cours des premiers mois, a généré un tâtonnement entre la Commission et le Comité de pilotage sur le contenu et la méthode, depuis septembre 2011, une clarification et une appropriation des enjeux ont mis un terme à ces difficultés. Un des éléments les plus intéressants concerne la méthode, par l'appropriation des coordinateurs. Ainsi, de petits groupes de travail se sont constitués sur les jeudis de la jeunesse, le forum et le bilan. Chaque membre de la Commission est ainsi impliqué selon sa disponibilité.

La mise en œuvre des orientations définies par le Conseil d'Administration.

Le premier défi qui s'est posé à la commission départementale a été la mise en mouvement ordonnée des orientations définies par le Conseil d'Administration (par quoi commencer et pourquoi ?) et la pleine appropriation des enseignements de l'étude par les Centres.

Le second défi était le suivant : il revenait aux acteurs des Centres de porter la dynamique de ce chantier fédéral.

Concrètement, les actions réalisées ont été :

Un séminaire pour définir, préciser la spécificité des Centres sociaux en matière d'action enfance jeunesse.

A la suite de la première commission départementale et face aux difficultés d'extraire un premier objet de travail, la parole a été donnée aux coordinateurs enfance jeunesse. Plusieurs temps de rencontre ont été organisés pour leur permettre de définir leur trajectoire d'implication. Ils ont souhaité, en premier lieu, définir "ce qui faisait la spécificité" de leur action. Les coordinateurs ont posé les hypothèses suivantes : la spécificité des Centres sociaux en matière d'action enfance jeunesse s'appuie sur une démarche d'intervention prenant idéalement en compte, dans le cadre du projet social, plusieurs aspects :

- Une approche globale et familiale en direction de l'enfance et la jeunesse
- Une approche qui renforce le « pouvoir d'agir, d'initiative » des jeunes
- Une approche qui s'appuie sur le partenariat
- Une approche qui intègre une réalité parisienne : l'organisation d'actions « hors les murs » par de nombreux Centres sociaux.

C'est à partir de ces hypothèses que le séminaire départemental du 6 mai 2011 a été construit, préparé et animé par les coordonnateurs eux-mêmes. Tous les Centres étaient représentés et il revenait aux participants de nourrir le contenu de cette spécificité énoncée. Les hypothèses ont trouvé un large écho. Elles ont été validées. Les participants ont fixé leurs forces, leurs limites, leurs contraintes sur ces 4 approches et ont exprimé leurs attentes, leurs besoins vis-à-vis d'une action départementale.

De façon résumée, les approches ont été exprimées comme suit :

- Une approche globale et familiale en direction de l'enfance et la jeunesse

Cette approche définit la volonté, pour un Centre, d'accompagner le public à différents âges de la vie et d'intégrer son action dans une dimension intergénérationnelle. Les actions proposées et ou mises en œuvre par les Centres associent et valorisent les parents même si leur place est située différemment selon que l'action s'adresse à des enfants, des préadolescents, des adolescents. Le secteur enfance - jeunesse, dans le cadre du projet, développe des passerelles avec les autres activités du Centre social (la transversalité est recherchée). A partir de ce cadre interne, le secteur enfance – jeunesse construit ses partenariats.

- Une approche qui renforce le « pouvoir d'agir, d'initiative » des jeunes

L'objet est de rechercher et de construire avec les jeunes les étapes visant leur implication, leur prise d'initiatives. Du temps est nécessaire pour cette démarche. Elle s'appuie notamment sur le renforcement de l'estime de soi, le développement de l'autonomie, la responsabilisation, la valorisation de l'action engagée par les jeunes. L'enjeu est de permettre au jeune d'identifier sa place dans la société en lien avec les autres, aux côtés des adultes.

- Une approche qui s'appuie sur le partenariat

La démarche partenariale s'inscrit dans le savoir-faire et les missions des Centres (ils ont cette capacité à créer un maillage des ressources sur un territoire, à réunir autour d'un projet, d'une action). Les Centres souhaitent développer leur capacité à agir dans la transversalité au sein de leurs actions et sur le territoire. L'objet est de décloisonner les publics et les actions c'est-à-dire apporter des réponses ou susciter des envies au delà d'une vision parcellaire qui viserait à diviser les publics en fonction de différents critères (âge, sexe...). La notion de partenariat englobe aussi la coopération, la mutualisation avec les autres Centres du réseau parisien.

- Une approche qui intègre une réalité parisienne : l'organisation d'actions « hors les murs » par de nombreux Centres sociaux.

Ces actions sont en développement et caractérisent désormais de nombreux Centres sociaux. Elles rencontrent un vrai succès. Elles permettent de mobiliser un large public et de renforcer la visibilité des Centres en dehors de leurs attributions habituelles. Elles ont l'avantage de fédérer les partenariats avec les autres structures du quartier, de faciliter la mobilité des publics dans le quartier, de donner une image positive de l'occupation de l'espace public par les jeunes, de renforcer les liens avec les bailleurs.

Le détail des travaux de la journée du 6 mai 2011 sera précisé dans les futurs "cahiers de la jeunesse".

Le bilan des actions de l'été 2011 menées par les Centres parisiens.

L'étude préconisait aux Centres sociaux d'être eux-mêmes moteurs de propositions pouvant nourrir le dispositif parisien en direction de l'enfance et la jeunesse et de le faire à partir de leurs constats et leur réflexion. Le groupe de pilotage a proposé aux Centres de réaliser un bilan consolidé des actions menées pendant la période d'été 2011 en vue d'établir des préconisations, des collaborations pour l'été 2012. Les Centres ont été invités à faire part de leur bilan établi seul ou avec leurs partenaires. Un groupe de coordinateurs a étudié les retours des Centres et une synthèse a été établie puis partagée avec la commission départementale.

Succinctement, il ressort que les "animations de rue", les sorties vers les bases de loisirs, les sorties à la journée en famille sont les activités majoritairement proposées par les Centres . Il convient de constater que le nombre de CLSH (ALSH) est en régression dans les Centres sociaux ces dernières années.

Les partenaires des Centres, l'été, sont majoritairement les antennes jeunes, les associations de quartier, les clubs de prévention et les mairies d'arrondissement.

Les Centres placent la force de leur action dans la capacité à toucher des publics éloignés des autres dispositifs, de nouvelles familles. Par la spécificité, la proximité, la souplesse de leur action, ils sont une alternative ou une complémentarité aux accueils traditionnels des enfants et des jeunes.

Ils placent leur faiblesse dans le manque de communication, de promotion de leurs actions qui les met en difficulté pour faire reconnaître pleinement comme acteur parisien en matière d'enfance – jeunesse. Les coordinateurs disposent de peu de temps pour penser et préparer convenablement leurs projets, sont tributaires de financements qu'ils jugent trop aléatoires et trop limités, pointent les budgets restreints pour permettre des déplacements avec les jeunes hors de Paris (région parisienne).

Diverses attentes sont formulées auprès de la Fédération : demande d'un soutien à la mutualisation entre les Centres ("bons plans", échanges d'informations utiles...), d'inscription du chantier enfance - jeunesse dans le projet fédéral, d'une valorisation et d'une communication des projets des Centres à l'externe, d'une connaissance partagée des publics accueillis. Sur leur fonctionnement interne, les Centres pointent l'insuffisance de transversalité entre les secteurs d'activités. Ils relèvent la difficulté d'accès aux équipements de droit commun (Centres d'animations...). Ils mettent en lumière l'inadéquation entre les tranches d'âge visées par les dispositifs et la réalité des publics touchés, la lourdeur administrative des dossiers qui les conduit à imaginer leur projet très en amont de l'action.

Les « jeudis de la jeunesse ».

Les coordinateurs ont ré-affirmé le souhait, après le séminaire du 6 mai, de pouvoir échanger entre eux, de s'ouvrir à la connaissance d'autres pratiques, de rencontrer d'autres acteurs de la jeunesse, de s'étoffer de nouveaux outils de travail, de s'ouvrir à des réflexions qui vont au-delà du seul champ des Centres sociaux. Les « jeudis de la jeunesse » ont été proposés par le groupe de pilotage pour répondre à cette demande. Les "jeudis de la jeunesse" sont conçus, portés, animés par les coordinateurs (le groupe organisateur de chaque "jeudi de la jeunesse" n'est pas le même. Il y a une rotation des concepteurs et animateurs). Leur contenu, après une première initiative en novembre 2011 (jeunesse et citoyenneté), une seconde en février 2012 (jeunesse et culture) et un bilan tiré par le groupe de pilotage, est défini comme suit :

- Une thématique choisie, préparée et animée par les animateurs – coordinateurs enfance jeunesse
- Un lieu en lien avec la thématique traitée (si possible hors des espaces habituels des Centres sociaux : le 1^{er} « jeudi » sur le thème de la citoyenneté s'est déroulé à l'Assemblée nationale et le second sur la culture au « 104 »)
- Des invités hors réseau des Centres sociaux (partenaires, acteurs spécialisés, porteurs de projets particuliers...)
- La présentation et la circulation d'outils pratiques en lien avec la thématique
- Un débat général
- Une trace de la séance à diffuser à l'ensemble du réseau.

Un questionnaire pour connaître davantage le profil des animateurs – coordinateurs des Centres sociaux

Les travaux de l'année 2011 ont montré la forte sensibilité des animateurs, coordinateurs à questionner le sens de leur action, à inscrire leur intervention de façon cohérente avec le projet social, à inscrire leur action dans une démarche partenariale. Ils (ou elles) ne sont pas de simples opérateurs d'actions mais bien des animateurs, coordinateurs de projets. En cela, ils représentent des acteurs devant être davantage reconnus.

Dans cette optique, le groupe de pilotage a décidé de faire circuler un questionnaire qui permettra de dresser et de présenter le profil des animateurs – coordinateurs des Centres sociaux parisiens.

Rencontres avec des partenaires

Une délégation de la commission départementale a rencontré le responsable du Bureau des Activités de Prévention pour la Jeunesse (BAPJ), M. SALVIANI pour une présentation de l'étude, de la commission départementale et des chantiers envisagés. Cette rencontre a été très riche et a permis d'échanger sur les attentes du BAPJ, de recueillir la perception de l'action des Centres.

Une autre délégation a été présente à l'Assemblée Générale de l'Union des Clubs de Prévention parisiens. Une intervention a été faite pour rappeler le partenariat régulier et fructueux entre les Centres et les clubs de prévention.

Interroger ce qui a été entrepris en 2011

Les missions et les objectifs confiés à la commission départementale enfance – jeunesse sont nombreux et reflètent l'engouement provoqué par l'étude conduite en 2010. Mais ils sont très larges et sans démarche ciblée de progression. Leur mise en œuvre ne pouvait donc pas débiter sans une écoute, un temps d'appropriation par les premiers acteurs concernés à savoir les coordinateurs et animateurs enfance – jeunesse.

Le premier bénéfice de cette année 2011 est l'investissement et la participation d'un nombre non négligeable de ces coordinateurs : une douzaine de personnes investies régulièrement à l'animation du groupe de pilotage et une majorité de Centres présents aux temps collectifs proposés (séminaire ou jeudi de la jeunesse). Les travaux de bilan de l'été 2011 ont, quant à eux, rassemblé 18 Centres.

Les travaux et les bénéfices retirés de l'année 2011 sont restés dans le cercle des animateurs – coordinateurs (avec quelques directeurs de Centres). Ils n'ont pas fait l'objet, partout, d'un partage en interne avec les équipes des Centres ou en externe avec nos partenaires. C'est le défi de la commission de « solder » ce qui a été entrepris en 2011 et d'organiser, après un débat en Conseil d'Administration de la FCS75, les choix d'orientations stratégiques pour 2012.

Quels sont les acquis de l'année 2011 ? En quoi pensons-nous avoir progressé?

Les 4 approches exprimées et débattues par les coordinateurs lors du séminaire du 6 mai posent un socle d'intervention partagé. Il leur revient de les mettre davantage en pratique...à l'intérieur et en appui au projet social. Pour cela, les propos tenus et partagés le 6 mai 2011 ont vocation à être écrits de façon à composer un repère utile pour l'action. C'est le sens de la proposition des « cahiers de la jeunesse » préconisés par le groupe de pilotage. Ce socle a

aussi pour vocation à être alimenté par des outils, des expériences, des évaluations. La mutualisation est nécessaire, elle doit être animée pour exister.

Les réalisations 2011 sont elles lisibles, visibles, compréhensibles, comprises?

La convergence et le sens des réalisations de l'année 2011 ne sont pas tous lisibles par l'ensemble des Centres. Les réalisations peuvent en effet apparaître isolées les unes des autres, répondant chacune à une logique propre.

Il nous faut donc profiter de ce temps de bilan pour faire le point, réaffirmer nos choix stratégiques et communiquer sur ce chantier.

Sommes-nous dans une bonne stratégie de travail ?

Nous avons pu cerner, approcher ce qui faisait la spécificité des Centres en matière d'actions enfance – jeunesse, sur notre conception de l'action. Pour compléter le séminaire du 6 mai et en appui aux éléments posés une formation - action en direction des animateurs peut être une piste de travail à suivre en 2012.

Il revient à la Fédération de communiquer davantage sur les projets enfance – jeunesse mais aussi de soutenir la volonté d'échanges d'informations en vue d'une plus forte coopération entre les Centres.

Il nous est encore difficile de peser autour de nous (auprès des partenaires) pour avancer des propositions fortes, renvoyer des réalités ou problématiques sociales. Le forum départemental peut en être l'occasion.

Notre spécificité d'intervention, nos liens forts avec les jeunes et les familles, les effets de nos actions doivent pouvoir être portés sur la place publique, auprès de tous les acteurs et partenaires qui œuvrent sur ce champ. Il nous revient (Fédération et Centres) toutefois d'organiser la forme et le contenu de ce qui doit être porté. C'est d'autant plus important que, tout au long de l'année 2011, nous avons pu constater le professionnalisme, l'engagement, l'imagination des acteurs des Centres. C'est à mettre en relief avec la faiblesse des moyens dont ils disposent (humaines, financiers, locaux).

La mobilisation des animateurs - coordinateurs enfance jeunesse, des administrateurs fédéraux :

- Réunions de la commission départementale : 31 janvier 2011 – 10 juin 2011 - 8 décembre 2011
- Réunions du comité de pilotage : 3 mars 2011 – 5 avril - 10 juin 2011 – - 22 septembre 2011 - 20 octobre 2011 - 17 novembre 2011 -19 janvier 2012
- Jeudi de la Jeunesse : 24 novembre 2011 (plus réunions de préparation et d'organisation)
- Séminaire : 6 mai 2011 (plus réunions de préparation – écriture synthèse des ateliers)
- Rencontre partenaires : BAPJ – 13 juillet 2011.

Les missions de la commission, ses réalisations

Missions données par le CA	Réalizations
Affiner le diagnostic, à partir de l'étude, du mode de traitement des questions de jeunesse dans le réseau afin de définir les bases de la politique fédérale sur cette question,	- Bilan des opérations d'été 2011
Sensibiliser les élus et autres partenaires sur ces questions afin d'avoir les moyens nécessaires à nos actions,	- Rencontre avec le BAPJ - Participation à l'AG des l'Union des clubs de prévention
Alimenter la FCS75 sur les données statistiques, financières et autres informations pour une vision plus globale de la réalité des Centres lui permettant d'assurer son rôle de Fédération dans ses dimensions de veille, d'anticipation, d'alerte...	- Questionnaire profil des animateurs – coordinateurs
Défendre l'éducation populaire comme socle de nos modes d'interventions, favoriser la qualification des intervenants, la mutualisation... Faire réseau.	- 1 ^{er} jeudi de la jeunesse sur le thème de la citoyenneté
Travailler sur les valeurs éducatives des Centres sociaux en matière d'intervention enfance jeunesse dans le cadre du projet de société et la philosophie défendus par les Centres sociaux.	- séminaire du 6 mai

Pour 2012, après un débat en commission départementale enfance – jeunesse et en Conseil d'Administration de la FCS75, il ressort le constat et les orientations suivantes :

Il est relevé qu'il manque au bilan de la commission une photographie du public jeune accueilli dans les Centres sociaux.

En mai 2012, l'ambition est d'organiser un "forum jeunesse" qui réunira les partenaires et les acteurs de proximité des Centres afin d'informer les partenaires sur nos pratiques, les revendiquer et réinterroger ainsi les dispositifs.

Il est précisé que les Conseils d'Administration des Centres doivent reconnaître la place des actions enfance - jeunesse dans le quotidien des Centres. Les coordinateurs sont en attente de cette remontée vers leur CA. Il est proposé d'organiser une réunion des Présidents-Directeurs sur ce thème.

Les missions générales de la Commission pour 2012 sont reconduites mais avec quelques recommandations plus précises :

- aller vers une meilleure connaissance des publics "jeunes" accueillis par les Centres sociaux, des partenariats autour des actions et des profils des animateurs et des coordinateurs,
- continuer les "Jeudis de la Jeunesse",
- organiser un forum départemental de la jeunesse où seront invités partenaires et acteurs de proximité,
- approfondir le bilan des actions de l'été 2011 pour une collaboration plus importante entre les Centres lors de l'été 2012,
- envisager des actions de formation, par exemple sur le thème de l'éducation populaire,
- prévoir un temps d'échanges lors de la rencontre des Directeurs et Présidents afin de légitimer davantage le secteur enfance - jeunesse.

Formation-action « accompagnement a la scolarité : la spécificité des Centres sociaux parisiens »

En 2010, une formation-action avait été organisée avec les coordinateurs d'activités d'accompagnement à la scolarité des Centres sociaux de Paris. Elle avait été animée par Eric WAROQUET, formateur-consultant ; et une personne bénévole du réseau avait apporté son concours aux différentes séances de travail (prise de notes, préparation des séances, etc.). Onze Centres sociaux y avaient participé. Cela faisait déjà suite à une journée départementale, d'où ressortait la nécessité de travailler ensemble sur cette question au vu des évolutions récentes du secteur : introduction de cours de soutien à l'Education nationale, implication des Centres dans le dispositif de réussite éducative, etc. Les deux principaux objectifs de cette formation-action étaient de questionner les aspects fondamentaux de l'accompagnement à la scolarité en Centre social et de mutualiser les bonnes pratiques.

L'année 2011 a vu la finalisation de cette formation-action. En mars 2011, une dernière rencontre a été organisée avec le groupe de coordinateurs des actions d'accompagnement à la scolarité. Cette journée a permis de retravailler collectivement l'écrit rédigé par le formateur-consultant suite aux journées de formation. Fin 2011, la Fédération et les membres de la commission Formation ont repris cet écrit pour en faire la publication. La prochaine étape sera de dégager des orientations de formation pour les bénévoles, en accord avec les coordinateurs.



La médiation et l'action culturelle dans les Centres sociaux

Malgré la présence à Paris d'une offre culturelle riche, de nombreux habitants des quartiers populaires restent éloignés voire absents des pratiques et des institutions culturelles. L'ambition de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris est de travailler avec les Centres pour permettre aux habitants dans cette situation d'entrer dans une dynamique d'expression culturelle et d'accès à l'ensemble de l'offre culturelle et artistique.

L'année 2011 a été une année importante pour la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris sur le volet de la culture, avec notamment la co-construction du nouveau projet Culture (2011-2013) et le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Fédération et la Ville de Paris (représentée par Claude LANVERS, Délégué à la politique de la ville et à l'intégration). Une dynamique forte a été impulsée au niveau fédéral, qui a permis de définir quatre axes de travail dans le domaine culturel :

- la poursuite de l'accompagnement des habitants des quartiers populaires vers l'offre culturelle,
- la sensibilisation des habitants des quartiers populaires aux pratiques artistiques,
- le soutien et la mise en valeur des productions artistiques émanant des habitants,
- la mise en réseau et la qualification des intervenants des Centres sociaux intervenant dans le champ de la culture.

Nous allons présenter ici les réalisations de la Fédération dans le champ de la culture pour l'année 2011, ainsi que les perspectives qui se dessinent pour 2012. Cette présentation décrit :

- la co-construction du nouveau projet Culture pour la Fédération et les Centres sociaux parisiens,
- les partenariats avec la DPVI (Délégation à la politique de la ville et à l'intégration) et les différents lieux culturels parisiens,
- l'accompagnement des Coins Livres.

LA CO-CONSTRUCTION DU NOUVEAU PROJET CULTURE

En 2011, un groupe de travail a été constitué par la Fédération avec les coordinateurs, les animateurs, bénévoles et salariés, qui interviennent dans les Centres sociaux dans le domaine culturel. L'objectif était de travailler ensemble sur la construction d'un nouveau projet Culture et d'avoir une vue plus détaillée de la diversité des actions en matière culturelle émanant des habitants et des Centres, afin de mieux les valoriser et les soutenir. Ce premier groupe de travail a réuni 7 personnes, représentant 5 Centres. Il a été co-animé par Florent LAJOURS, chargé de mission salarié de la Fédération, et Jean-Paul RUEFF, administrateur bénévole de la Fédération, qui travaillent depuis plusieurs années sur la question culturelle. Le groupe s'est réuni deux fois au 1^{er} semestre 2011 et les participants ont aussi travaillé à distance en communiquant par téléphone ou par mail. Notons aussi que nous avons participé à la journée nationale organisée par la FCSF « Culture et Centres sociaux », qui a eu lieu le 7 mai 2011, à la Maison des Métallos.

S'appuyant sur les pratiques et les réalisations des uns et des autres, le groupe de travail a abouti en mars 2011 à un écrit collectif intitulé « Projet Culture FCS75 (2011-2013) ». Ce document de quatre pages présente de manière structurée les enjeux et les objectifs pour les années à venir, ainsi que des propositions concrètes qui portent sur cinq points :

- accès aux œuvres,
- information, communication,
- animation, valorisation et qualification du réseau,
- interventions d'artistes ou résidences d'artistes,
- dans les quartiers (approche territoriale).

Le groupe de travail a aussi élaboré un questionnaire dans l'idée de faire un état des lieux des actions culturelles dans les Centres. Ce questionnaire a été testé en juin 2011 par les membres du groupe, mais il n'a pas été envoyé de façon systématique aux Centres. Il a été jugé préférable d'attendre la première rencontre des relais culturels organisée fin 2011.

Dans la continuité du groupe de travail Culture, la Fédération a organisé une rencontre plus large, à laquelle ont été invitées toutes les personnes identifiées comme relais culturels dans les Centres sociaux parisiens. Cette rencontre a eu lieu le 14 octobre 2011 et a réuni une trentaine de personnes (bénévoles et salariés), représentant 15 Centres sociaux (soit environ la moitié des Centres sociaux parisiens). Un enregistrement audio de la rencontre a été fait, ce qui a permis d'en restituer le contenu : description des pratiques, rappel du rôle de la Fédération, échanges d'information. Cette rencontre a été l'occasion de soulever des questions de fond comme le financement des actions ou les moyens de mobiliser les publics. Elle a également permis de recueillir les souhaits de chacun et d'envisager des perspectives communes.

En fin de rencontre, les axes du nouveau projet Culture ont été présentés et validés par les participants. Cette première mise en réseau des relais culturels des Centres a été une grande réussite, qui a montré l'importance de penser la culture dans un projet fédéral construit ensemble, et qui a débouché sur une priorisation des actions fédérales en matière de culture, avec en premier lieu la mise en place d'une formation destinée aux bénévoles et salariés des Centres. Le contenu de cette formation a ensuite été revu par un groupe de cinq personnes, qui travaillent à son montage pour 2012. Enfin, la question de la culture a été abordée au Conseil

d'Administration de la Fédération le 20 octobre 2011, où l'intérêt du travail mené sur ce dossier a été acté.

PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PARIS

En signant une nouvelle convention, la Ville de Paris, par l'intermédiaire de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration, a confirmé son soutien à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris dans le domaine culturel. La convention a toujours pour objectifs de :

1. permettre aux publics des quartiers populaires de découvrir l'univers d'institutions culturelles,
2. soutenir les actions à caractère culturel des Centres sociaux.

La convention a été reconduite pour une durée de trois ans.

La mission Vivre ensemble

La Fédération et les Centres collaborent toujours activement avec la mission Vivre ensemble. Cette mission regroupe différentes institutions et lieux culturels, qui souhaitent travailler avec les acteurs du champ social, notamment en direction des publics peu familiers des institutions culturelles, et ainsi lutter contre les discriminations dans le domaine de la culture. La lettre aux relais culturels de la mission Vivre ensemble est diffusée chaque trimestre par la Fédération. Nous avons aussi participé, comme l'année passée, au Forum des relais culturels, organisé le 25 janvier 2011, à la Cité de la Danse. Cette journée nous a permis d'entretenir nos contacts avec différents lieux culturels.

Le Musée du Louvre

Le partenariat avec le musée du Louvre s'est poursuivi en 2011, toujours aussi riche, avec notamment l'organisation des visites-découvertes du musée pour les relais culturels des Centres sociaux. Bien souvent, les Centres gèrent eux-mêmes leurs inscriptions ou leurs réservations de visites. La Fédération relaie les informations par l'intermédiaire du Fil Info ou par des mails spécifiques aux relais culturels des Centres. Elle est aussi sollicitée pour l'organisation d'événements exceptionnels. Nous avons ainsi travaillé sur la journée organisée le 25 novembre 2011 par le musée du Louvre pour les bénévoles du secteur socioculturel, avec trois visites conférences, à laquelle plusieurs Centres sociaux ont participé.

Le Musée du Quai-Branly

En 2011, nous avons eu la satisfaction de voir se renouveler la convention pluriannuelle entre la Ville de Paris, le musée du Quai Branly et la Fédération (lettre accord du 8 août 2011) pour une durée de 2 ans.

Cependant, en début d'année, dans l'attente du renouvellement de la convention, nous n'avons pas pris de réservation au musée par l'intermédiaire de la Fédération. Les Centres ont pu cependant y organiser des visites, mais ils l'ont fait hors convention. L'organisation des visites par l'intermédiaire de la Fédération a repris en septembre 2011. Deux Centres sociaux ont ainsi pu bénéficier de visites gratuites avec conférencier en octobre et en novembre. Plusieurs visites sont prévues pour le début de l'année 2012.

Le 4 juillet 2011, la Fédération a aussi participé à la journée des associations organisée par le musée du quai Branly. Cette journée exceptionnelle s'adressait aux relais culturels et aux familles des associations, avec une visite guidée de l'exposition Dogon, un spectacle musical et un repas partagé. A notre connaissance, au moins trois Centres sociaux y ont participé. La Fédération s'est occupée de la réservation pour certains Centres, mais peut-être pas pour tous.

Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)

En 2010, un nouveau partenariat avait été signé entre la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), pour faire profiter les Centres sociaux et les associations de proximité de visites gratuites. En 2011, la collaboration entre les Centres sociaux et la CNHI s'est poursuivie et un accent particulier a été mis sur l'accueil des groupes d'adultes participant aux ateliers socio-linguistiques (ASL) des Centres. Ainsi, une nouvelle visite-découverte a été proposée en janvier 2011 pour les personnes relais susceptibles d'accompagner des groupes adultes à la CNHI. La Fédération a centralisé les inscriptions : 10 relais culturels y ont participé, représentant 4 Centres sociaux parisiens.

De plus, le Centre social CEFIA a participé à la réalisation du guide « Aide à la visite – ALPHA/FLE Adultes » publié par la CNHI. Ce document, paru au printemps 2011, est un support très utile pour la préparation des visites. Il propose un parcours sélectif de la Cité, avec des activités pédagogiques autour des collections. La Fédération a contribué à la diffusion de ce guide en le distribuant à plusieurs occasions : à la demande des Centres, lors de la journée des relais culturels du réseau, lors de l'Assemblée Générale de Fédération. Elle en a aussi fait la promotion dans son Fil Info et sur son site Internet.

Enfin, à l'initiative de la CNHI et de la DPVI, une réunion a été organisée le 14 octobre 2011, pour recueillir les attentes des structures partenaires. Quelques Centres sociaux étaient présents, mais cette réunion avait lieu le même jour que notre rencontre des relais culturels. Cependant, nous savons qu'une demande particulière a été exprimée pour poursuivre le travail avec les publics adultes, afin que soient élaborés, à l'instar de ce qui se fait pour les publics scolaires, des outils pédagogiques, des parcours thématiques, etc. Une nouvelle réunion devrait se tenir début 2012.

Autres lieux et nouveaux partenariats

Dans le cadre des relations avec les structures Vivre ensemble, des collaborations sont engagées avec d'autres lieux culturels : Centre Pompidou, Cité de la Musique, Cité des Sciences, Château de Versailles, etc.

Notons qu'en 2011, un travail de prise de contact a été fait avec le 104 et la Gaité Lyrique. Pour cette dernière, une réunion de présentation a eu lieu dans leurs locaux au 2^e semestre, à laquelle plusieurs Centres étaient présents (Espace Torcy, Didot-Broussais, Le Picoulet, Aires 10). La Gaité Lyrique voulait monter un projet pédagogique et ludique. Une visite a été organisée avec des jeunes des Centres en novembre 2011.

Les pistes de développement partenarial sont nombreuses. Nous avons envisagé la Tour Eiffel, l'Hôtel de Ville, etc. En 2012, une rencontre avec le chargé des publics de La Villette est envisagée pour améliorer la diffusion des informations au réseau.

Mon 1^{er} festival

« Mon 1^{er} festival » offre aux enfants de 2 à 12 ans l'occasion de découvrir une programmation cinématographique exigeante et variée. Ainsi, du 26 octobre au 1^{er} novembre 2011, avec 3 séances par jour dans 10 salles Art et Essai de Paris et au Forum des images, les familles ont pu choisir parmi une trentaine de films (classés par âge).

Etant donné la participation croissante des Centres sociaux en 2009 et 2010, la Fédération a poursuivi son implication dans le festival, dans le cadre de sa collaboration avec la DPVI et la Mission Cinéma de la Ville de Paris. L'objectif est de faciliter la découverte d'un cinéma jeunesse de qualité par les enfants et les jeunes des Centres sociaux, qui, bien que le cinéma soit un art populaire, n'y ont pas toujours accès.

En 2011, contrairement à l'année dernière, la Fédération n'a pas été associée en amont à l'organisation de Mon 1^{er} festival. Cependant, nous avons largement diffusé le programme, relancé les Centres et informé sur les nouvelles modalités de réservation. En effet, l'année passée, nous avons pointé un manque de fluidité dû aux multiples niveaux de validation (Fédération, DPVI, salles de cinéma). En 2011, le nouveau mode opératoire, avec la centralisation des réservations de places par la DPVI, a bien marché et a permis des réponses plus rapides aux demandes. Ainsi, bien que l'information sur les dates et la programmation ait été assez tardive, 589 usagers de 15 Centres sociaux ont pu bénéficier de places gratuites, réparties sur 24 séances.

Formation audiovisuelle

A la fin de l'année 2010, la Fédération a accompagné la mise en place d'une formation audiovisuelle organisée par la DPVI et la Mission cinéma de la Ville de Paris. Cette formation, gratuite, a été proposée aux Centres sociaux et associations de proximité afin de disposer de personnes-relais dans les structures pour ce type d'activités. La formation proposait : la découverte de la salle des collections et de la mémoire filmée de la Ville de Paris au Forum des images, puis une formation pratique (écriture de scénario, repérage pour tournage et réalisation) à la Maison du geste et de l'image.

La formation s'est déroulée entre le 28 février et le 4 mars 2011 avec une dizaine de participants. Trois coordinateurs ou animateurs d'activités, salariés des Centres sociaux de Paris, ont pu prendre part à la formation (13 pour tous, J2P, Le Picoulet). La Fédération a participé à la réunion d'organisation en janvier qui a permis d'affiner le contenu de la formation. Nous avons ensuite diffusé l'information aux Centres et fait le suivi des inscriptions. La formation a été très appréciée et une deuxième session a été organisée, à laquelle, à notre connaissance, un coordinateur du réseau a participé.

Ciné égalité : concours de story-boards pour les 11-21 ans

Fin 2010, la Ville de Paris avait lancé un grand concours intitulé « Ciné égalité ». Ce concours de story-boards pour les 11-21 ans avait pour objectif de promouvoir le respect et l'égalité entre filles et garçons, en suscitant des temps de sensibilisation et de réflexion aux problématiques des rapports filles/garçons et de la violence qui peut en découler. L'enjeu était la réalisation du court-métrage avec une équipe de professionnels.

La Fédération a participé activement à cette opération. Après avoir assisté au comité de pilotage, nous avons envoyé un courrier aux Centres pour leur proposer d'inscrire des équipes de trois à six jeunes encadrés par un adulte référent sur trois catégories d'âge : les 11-13 ans, les 13-16 ans et les 16-21 ans. Les Centres avaient jusqu'au 4 mai 2011 pour envoyer leur story-board. Plusieurs Centres y ont participé (4 ou 5), mais finalement peu ont réussi à aboutir et à proposer des scénarios. Seul le Relais 59 a présenté un story-board. Pour ce Centre, quatre jeunes, accompagnés par la coordinatrice jeunesse, ont travaillé sur le story-board. Ils se sont réunis les mercredis après-midi et ils ont participé à des animations proposées dans le cadre du concours : un théâtre-forum, une projection de film suivie d'un débat. Ils ont aussi rencontré un professionnel pour les guider dans l'écriture du scénario. Enfin, ils ont participé à la remise des prix fin mai 2011 à l'Hôtel de Ville.

Théâtre du Châtelet / DPVI

En janvier et octobre 2011, la Fédération a transmis l'offre de la DPVI et du Théâtre du Châtelet pour la mise à disposition gracieuse de places destinées aux groupes des Centres sociaux et aux associations de quartier, pour les saisons des « Concertôt, Concertea ». Plusieurs Centres ont profité de cette offre : 13 pour tous, Didot, Soleil Blaise, Espace 19, etc.

ACCOMPAGNEMENT DES COINS LIVRES

Les Coins Livres sont des espaces visant à favoriser les pratiques de lecture et d'expression écrite par la découverte et l'utilisation des livres à destination des jeunes de 3 à 20 ans. Avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et l'association ARPLE (Association de recherche et de pratique du livre pour enfant), la Fédération travaille sur l'accompagnement à la création et au développement de ces espaces.

L'année 2010 avait été un temps fort pour les Coins Livres dans le réseau des Centres sociaux parisiens. L'enquête menée avait permis de dresser un panorama exhaustif des espaces, des ressources et des équipes mobilisés. En 2011, l'engagement de la Fédération pour le soutien et le développement du réseau des Coins Livres s'est poursuivi.

Accompagnement à la création et renouvellement des fonds

En 2011, le nombre de Coins Livres a augmenté. Comme prévu, trois nouveaux Centres ont constitué leur Coin Livres : Belleville, Paris des Faubourgs et Relais 59. Nous avons donc maintenant 24 Coins Livres sur Paris, dont 19 portés par des Centres sociaux.

L'accompagnement à la création comprend des visites de l'ARPLE sur site, dans les locaux du Centre qui souhaite créer un Coin Livres. Il varie selon les besoins de chaque Centre. Pour le Relais 59 par exemple, l'entrée dans le dispositif a permis de faire un gros travail sur la sélection et le choix des ouvrages. En effet, le Centre possédait déjà une bibliothèque Jeunesse, mais la venue des animatrices de l'ARPLE, lors de deux rencontres avec la salariée et les bénévoles qui souhaitaient s'engager dans la gestion du Coin Livres, a permis de donner des conseils pour la gestion du fonds. La venue de l'ARPLE dans les Centres est aussi l'occasion de réfléchir à l'aménagement de l'espace et de rappeler les éléments qui doivent être pris en compte dans le choix des ouvrages (adapter les ouvrages à la tranche d'âge du public, être à l'écoute des demandes des enfants, etc.).

Notons aussi qu'en 2011, le Relais Ménilmontant a pu renouveler son fonds de livres.

L'information et le conseil par la Fédération en direction des Centres pour constituer des Coins Livres se poursuivront en 2012, avec déjà deux ouvertures potentielles.

Coordination des formations Coins Livres

Comme les années passées, la Fédération s'est occupée de la coordination des formations Coins Livres, dont l'animation est assurée par l'ARPLE. Le calendrier des formations suit le calendrier scolaire. Ainsi sur l'année 2011, nous avons eu la fin des sessions 2010-2011 (de janvier à juin 2011) et le début des formations pour 2011-2012 (d'octobre à décembre 2011). Au total, 11 demi-journées ont été proposées : 9 séances pour la formation de base (en moyenne 15 participants) et 2 séances pour la formation d'approfondissement (en moyenne 8 participants). Comme prévu, le lieu des formations a varié à chaque séance pour que les participants puissent voir les différents Coins Livres du réseau.

Le travail de la Fédération pour ces formations a porté sur l'organisation logistique : la réservation des salles, la gestion des inscriptions, l'envoi des convocations, le suivi des présences.

Le succès de ces formations ne se dément pas. La formation de base et la formation d'approfondissement se poursuivent en 2012, avec un nombre de participants similaire.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2012

Notons en conclusion que la dimension culturelle est de plus en plus intégrée dans les projets sociaux des Centres, que la participation aux propositions transmises par la DPVI et les espaces culturels parisiens est forte. Notons aussi que les Centres proposent depuis longtemps

des activités artistiques variées (chant, théâtre, vidéo, danse, ateliers avec des artistes...) qui sont, la plupart du temps, financées sur leurs fonds propres.

Pour 2012, il est important que la dynamique qui s'est enclenchée dans le réseau des Centres sociaux de Paris l'année dernière se poursuive et puisse aboutir à une meilleure prise en compte du travail sur la culture dans les Centres sociaux.

La Fédération s'appuiera sur les réalisations de 2011, notamment le projet Culture et la rencontre des relais culturels, pour mettre en œuvre les propositions concrètes qui ont été faites, comme la mise en place d'une formation des relais culturels ou l'organisation de réunions annuelles ou semestrielles des relais culturels.

Nous poursuivrons les actions en direction des personnes identifiées comme relais culturels, afin de leur permettre de se connaître, d'échanger sur leurs expériences, leurs contacts, leurs idées.

Il est également prévu de s'appuyer sur l'élément festif que représentera la célébration des 20 ans de la FCS75 en 2012, en y introduisant une dimension culturelle et en valorisant des créations d'usagers des Centres sociaux dans un lieu culturel.

Il s'agit en 2012 de faire un pas supplémentaire, en particulier dans le soutien aux pratiques amateurs et dans la diffusion des productions artistiques des Centres, pour que les habitants ne soient pas seulement envisagés comme des consommateurs de la culture, mais bien comme des acteurs de la vie culturelle.

Lutte contre les discriminations

La Fédération de Paris avait pour objectif en 2011, en articulation avec le projet régional, de poursuivre son engagement de sensibilisation des Centres sur la question des discriminations. Une action de sensibilisation a été menée dans le cadre du groupe de Centres en renouvellement de projet en 2011 (9 Centres étaient concernés). L'objet de cette sensibilisation, en appui au "diagnostic partagé" réalisé par les Centres, ne consiste pas à forcer une orientation mais à outiller les acteurs pour extraire des données, des informations sur la question des discriminations (ces dernières complètent les données sociologiques, sociales, économiques étudiées par les Centres).

Malgré un temps encore insuffisant consacré à ce chantier, la Fédération a prolongé la réalisation de l'état des lieux des actions existantes auprès de 5 Centres parisiens.

En préparation à l'organisation de la rencontre régionale sur le thème "jeunes et discriminations", un questionnaire a été envoyé aux Centres parisiens (8 Centres ont répondu). Le questionnaire visait à établir un répertoire des actions existantes. Diffusé également auprès de l'ensemble des Centres sociaux de la région Ile-de-France, il a permis de situer les domaines où étaient pris en compte la question des discriminations auprès des jeunes :

- La formation des jeunes en recherche d'emploi
- Les groupes de paroles de parents (partage d'expériences et questionnements)
- L'accès aux stages de publics issus de la diversité
- L'expression sur les discriminations dans le cadre du Théâtre forum (quels apports)
- La fonction accueil : l'accueil de tous sans discriminations.

Au delà du questionnaire préparatoire, la Fédération a participé, au sein de la commission de la C.F.C.S., à l'organisation de la journée régionale du 17 mai 2011 qui a réuni 40 Centres et 7 Fédérations départementales autour du thème "jeunes et discriminations". Cette journée a été organisée avec l'apport de Saïd BOUHAMA sociologue. Les actes sont en cours d'élaboration et seront diffusés à tous les Centres.

Un manifeste pour marquer notre engagement contre les discriminations

Débatu dans le cadre régional dans un premier temps, un manifeste a été rédigé en décembre 2011. Ce texte d'engagement poursuit deux objectifs :

- afficher notre engagement sur cette question
- s'emparer d'un sujet de société...qui ne concerne pas seulement les associations spécialisées.

Le texte régional va être mis en diffusion dans le réseau des Centres parisiens pour débat, appropriation et engagement sur ce champ de la lutte contre les discriminations.

Dispositif de soutien au passage du DILF dans les Centres sociaux parisiens

La possibilité de former et de préparer des personnes au passage du DILF (Diplôme Initial de Langue Française) est une action soutenue par la Mission Intégration et la DPVI depuis 2007.

L'engagement des Centres sociaux associatifs parisiens en 2011 :

Ils étaient 15 Centres engagés en 2010 sur cette action. En 2011 le dispositif a concerné 19 Centres avec une très forte progression du public accueilli.

Objet	2011	2010
Nombre de Centres sociaux engagés dans le dispositif	19	15
Nombre de personnes inscrites dans les cours de préparation au DILF	479	323
Nombre de personnes présentées à l'examen	426	317

En 2011, sur les 426 personnes qui ont passé l'examen, 408 ont obtenu le DILF.

Le dispositif mis en place par la Fédération comprend :

- la formation des formateurs bénévoles : une session collective de 2 jours a été animée par Fatma Zohra MAMMAR
- un accompagnement sur site auprès des formateurs bénévoles, des coordinateurs linguistiques qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif (4 Centres en 2011)
- la prise en charge d'une partie des frais d'examen des apprenants (prise en charge forfaitaire)
- la prise en charge des frais pédagogiques engagés par les Centres.

La forte progression des Centres engagés, des publics accueillis avec une enveloppe budgétaire constante (subvention de 30 000 €) a conduit la Fédération à réduire la prise en charge des frais pédagogiques des Centres. Pour 2012, une demande de subvention plus importante a été adressée aux partenaires de ce dispositif. Nous avons également demandé d'ouvrir ce dispositif au passage du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFF).

Après 5 années d'existence de ce dispositif nous pouvons relever l'accueil de 1 343 personnes en formation par les Centres sociaux associatifs parisiens.

Les effets de la mise en place de formations DILF dans les Centres sociaux

Comme les années passées, les effets du travail dans les Centres autour du passage du DILF se font ressentir de façon bénéfique à plusieurs niveaux. Sans détailler à nouveau les constats des années passées, voici cependant de façon synthétique les apports que l'on continue à constater.

Soulignons tout d'abord que le DILF valide la maîtrise des compétences communicatives de bases, utiles dans la vie sociale. L'engagement dans une préparation à l'examen permet donc aux apprenants et aux formateurs de travailler ces compétences indispensables, de manière active. Comme les ASL, la préparation au DILF vise l'autonomie des apprenants, en prenant en compte les situations de communication auxquelles ils ont à faire face dans leur vie de tous les jours. Pour y parvenir, les équipes pédagogiques doivent mettre en place une pédagogie adaptée, ce qui constitue parfois une réelle (r)évolution des pratiques.

Du côté des apprenants

La motivation des apprenants à s'inscrire dans la préparation au DILF ne se dément pas, toujours pour les mêmes raisons : motivation pour l'acquisition de compétences communicatives, challenge de se confronter à un examen, reconnaissance officielle des acquisitions en français, résolution de la situation administrative, etc. On constate aussi que la perspective de l'examen encourage une plus forte assiduité aux cours.

Il y a ensuite les effets de la réussite à l'examen : la valorisation des connaissances et des savoir-faire des personnes, le plaisir d'obtenir un diplôme (pour la première fois de leur vie pour certains).

De plus, le passage de l'examen entraîne souvent les personnes dans une dynamique qui va au-delà du DILF : la poursuite de l'apprentissage du français pour atteindre un niveau de langue encore meilleur, l'envie de s'inscrire à d'autres activités du Centre social en y participant de façon plus autonome, l'envie de passer un examen supérieur (le DELF par exemple), l'ouverture vers un parcours pré-professionnel, la volonté de faire une formation qualifiante, etc...

Du côté des équipes pédagogiques

Globalement, l'engagement dans des séances de préparation au DILF permet aux équipes de réfléchir ensemble à leur organisation et à leurs pratiques pédagogiques. Il permet souvent de renouveler ces dernières et génèrent une meilleure collaboration autour d'un projet et d'outils communs.

On note ainsi : une plus grande utilisation de méthodes communicatives audio-orales, une meilleure évaluation des niveaux de langue (initiation aux définitions du cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), le recours aux documents authentiques, une meilleure connaissance des compétences linguistiques à faire travailler (compréhension/expression/interaction, oral/écrite).

On constate aussi un effet bénéfique de la préparation au DILF sur l'implication et la motivation des formateurs bénévoles, qui s'engagent volontiers dans des réunions pédagogiques, l'étude des manuels, l'utilisation du matériel audio.

Enfin, notons que l'accompagnement de la Fédération permet des collaborations qui sont souvent très utiles aux coordinateurs d'activités, qui bénéficient ainsi de temps de prise de recul par rapport à leur activité (discussions avec la formatrices de formateurs de la Fédération

pour concevoir l'organisation des séances DILF), des temps de travail avec les Centres voisins (organisation d'examen blancs), des temps d'échanges de pratiques avec d'autres coordinateurs (échanges d'outils, réflexion, conseils, etc...)

Du côté des Centres

Comme on vient de le voir, la préparation au DILF est un réel bénéfice pour les Centres. C'est un outil supplémentaire pour répondre aux besoins des habitants et pour former les formateurs bénévoles. Il permet la mise en mouvement de nombreux acteurs.

Notons aussi la pertinence de la préparation au DILF dans les Centres sociaux, par sa grande complémentarité avec les autres actions linguistiques, notamment les ASL ou les parcours linguistiques vers l'emploi. Il y a de nombreuses passerelles entre ces actions, qui ont des méthodes et des objectifs communs (socialisation, autonomie, mise en action, insertion professionnelle). Pour les habitants, en fonction de leurs besoins, le DILF peut être une des étapes, et le Centre social peut ainsi travailler sur une mise en parcours.

Liens avec les Espaces Publics Numériques (EPN) et Espaces Multimédias

Une mission de veille et de soutien aux Centres sur le champ du numérique

Malgré la fin de la mission de coordination des EPN portés par les Centres sociaux, la Fédération a conservé sa volonté de réfléchir et d'agir aux enjeux sociaux du numérique.

Pour ce faire, le chargé de mission a participé au groupe de travail Innovation sociale de la FCSF (3 réunions en 2011), qui doit aboutir au lancement en 2012 d'un appel à projets sur des initiatives innovantes dans les Centres sociaux utilisant les technologies au service du vivre ensemble. Ce groupe a ainsi rencontré la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), Pascal Plantard (chercheur), afin de cerner ce qu'il se fait hors du réseau des Centres sociaux, ce qui s'y joue, et ce qui peut être fait par la FCSF. (<http://Centres-sociaux.fr/groups/fcsf-pilotage-csx-innovation-sociale-et-numerique/>)

La FCSF a également poursuivi sa participation au groupe porté par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) et le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV) qui a abouti à la parution d'un ouvrage « Solidarités numériques » présenté lors des rencontres du numérique à Fontenay-sous-Bois en février 2011.

La Fédération a répondu également aux sollicitations de M. JC AGUAS, chargé de mission de la Ville de Paris pour la réalisation de son état des lieux sur les EPN parisiens.

Le chargé de mission a également été sollicité pour participer le 10 juin 2011 à un atelier de réflexion prospective (ARP) de la FING, autour de la question : « quelles innovations, quelles ruptures dans la société et l'économie numériques ? ». et plus particulièrement la thématique de l'« e-inclusion » et des pratiques d'empowerment.

En janvier et novembre, 21 ordinateurs portables IBM ont été remis aux Centres sociaux parisiens par un don de la société TF1, par le canal de l'association « Je veux aider ».

Le chargé de mission a également accompagné la mise en place d'un atelier informatique à Solidarité Roquette, par une initiation de 2 heures d'un bénévole.

L'avenir du réseau Espaces Publics Numériques

En 2011, les Centres sociaux porteurs d'un EPN ont répondu aux sollicitations de la collectivité parisienne pour la réalisation d'un état des lieux permettant de poser des préconisations pour le réseau des Espaces Publics Numériques parisiens. La Fédération a également participé à cette consultation. Continuer la réflexion initiée en 2011 par la collectivité parisienne nous semble toujours nécessaire pour installer des orientations partagées qui permettront aux Espaces Publics Numériques de remplir au mieux leur mission, de continuer à qualifier leur projet dans l'intérêt des parisiens.

La Fédération reste mobilisée pour prendre toute notre place dans cette dynamique.

Le groupe « petite enfance » et « référent familles »

Le groupe de travail petite enfance :

Suite aux demandes de professionnel, de responsables de Centres sociaux parisiens, un groupe de travail s'est constitué autour de ce secteur.

Une première réunion a permis de se mettre d'accord sur la nécessité de dresser un état des lieux des structures accueillant les moins de trois ans avec ou sans leurs parents, de leurs activités. Les membres de ce groupe ont également exprimé leur souhait de voir ce secteur davantage pris en compte dans les activités de la Fédération des Centres sociaux de Paris. Cette demande a été entendue car le Conseil d'Administration de la FCS75 qui a suivi cette première rencontre validait l'existence de ce groupe. Le groupe de travail est également demandeur d'échanges de pratiques entre professionnelles(l's).

Ce groupe de travail a donc une double mission : permettre une meilleure reconnaissance institutionnelle de la petite enfance dans les Centres sociaux et favoriser les échanges de pratiques entre professionnelles(l's).

La faible disponibilité des collègues investies dans ce groupe, en raison de la particularité de leurs responsabilités, rend difficile la tenue de réunions régulières. Cependant, l'arrivée et le renfort d'une seconde administratrice de la FCS75, motivée et responsable d'une halte garderie a permis d'assurer un meilleur suivi au niveau des temps d'échanges, dans la circulation des informations (interne et externe).

Les questionnaires envoyés aux Centres sociaux ont permis une première réflexion sur la plus value d'un secteur petite enfance pour le Centre social mais aussi, tout l'intérêt de la "petite enfance" d'être dans un Centre social. Ces éléments ont vocation à être davantage reconnus. De même, l'importance et la qualité de cette activité sont souvent méconnues.

Cette entreprise de reconnaissance espère se concrétiser dans un premier temps par une rencontre avec les partenaires afin de leur présenter toute la réalité de ce secteur ainsi que les perspectives de travail du réseau autour de projets et de réflexions communes.

Le groupe de travail référent famille :

Depuis 2 années un groupe d'échanges de pratique s'était constitué à l'initiative de plusieurs référents familles. C'est une dynamique qui a été induite par les formations régionales suivies par ces référents famille. La fonction de référent familles suscite de nombreuses interrogations autour des missions, de l'interprétation de la circulaire CNAF, de la place du référent familles au sein de l'équipe du Centre social.

Depuis le second trimestre 2011, ce groupe a trouvé une reconnaissance auprès de la Fédération et son Conseil d'Administration a mandaté une administratrice pour son animation. Ce dernier ne cesse de grossir, accueillant en moyenne une dizaine de participants, dont les questionnements reprennent les points mentionnés ci-dessus. Une volonté très forte de travailler sur les missions et le champ d'intervention via la fiche de poste du référent famille a été largement exprimée.

Ces temps d'échanges ont une fréquence d'une réunion tous les deux mois. Les lieux changent à chaque fois pour permettre aux intéressés de découvrir des Centres différents.

Ces échanges commencent par un bilan de ce qui a été travaillé auparavant puis des questions ouvertes : partage d'une expérience ou d'un questionnement. La formation de la CFCS dispensée par Jean marc COTTET a suscité beaucoup de réactions et a permis de nourrir les débats notamment autour de la mobilisation des habitants, des familles, du travail en collaboration avec le responsable du Centre social. C'est pourquoi, le groupe a souhaité inviter les directeurs-trices à ces temps de rencontre, une fois sur deux. Cette démarche va être poursuivie car elle apparaît essentielle pour participer à la clarification et à la reconnaissance de ce poste de référent familles.

Il est également en projet d'inviter la CAF de Paris afin d'échanger sur les attentes, les réalités de terrain de cette fonction qui s'exerce avec de nombreuses disparités. Cette rencontre viendrait clore l'année scolaire 2011 - 2012.

Le bilan 2011 est très positif car le groupe est en augmentation permanente. Il favorise la parole, l'échange de pratiques avec des objectifs très clairs sur la reconnaissance de la fonction et la nécessaire mobilisation des habitants.

Projet expérimental Paris-Collèges-Familles

L'objectif général de ce projet, initié par la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) et la Direction des Affaires Scolaires (DASCO), est de faciliter les relations entre les familles et le collège fréquenté par leurs enfants sous forme de « groupes de parole » autour des questions de parentalité.

Sur le plan opérationnel, l'objet de ce projet tel qu'il est précisé dans son écrit initial est de :

- Favoriser une meilleure connaissance et une meilleure compréhension par les parents du collège et de l'environnement scolaire de leurs enfants afin de mieux accompagner leur scolarité.
- Permettre à l'équipe éducative de rencontrer les parents d'élèves dans un cadre collectif autour de questions liées à la parentalité
- Faciliter l'articulation entre l'école élémentaire et le collège pour les parents des futurs collégiens
- Contribuer à la consolidation de réseaux d'entraide de proximité

5 Centres du réseau se sont engagés en lien avec 6 collèges sur ce projet expérimental qui porte sur la période de septembre 2011 à juin 2012. Sa coordination est assurée par la Fédération. Après plusieurs temps de préparation avec ces 5 Centres, les partenaires, un lancement officiel de ce projet a été réalisé en novembre 2011 à l'Hôtel de Ville en présence de nombreux acteurs : élus, collèges, Centres sociaux, associations de parents d'élèves....

L'évaluation finale de ce projet expérimental sera réalisée en juillet 2012.

Nous reprendrons succinctement, pour ce rapport d'activité 2011, les principaux éléments exprimés par la Fédération lors de la rencontre de lancement.

Nous avons salué la confiance accordée par les élus à la Fédération, aux 5 Centres sociaux impliqués sur cette expérimentation dont l'importance est partagée par la Fédération.

Nous avons rappelé la diversité des méthodes mises en œuvre par chaque Centre, selon les territoires et en lien avec les collèges. Il revient à chaque Centre et Collège d'initier un portage du projet, des actions, en fonction de leurs propres pratiques fondées avec les familles.

LE DEVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DU RESEAU

La Commission adhésion reconnaissance

OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Accompagner avec les partenaires l'émergence de nouveaux Centres sociaux
2. Apporter un appui individuel aux Centres
3. Animer le 2^{ème} groupe expérimental des Centres en renouvellement de projet
4. Veiller aux dispositions statutaires permettant l'adhésion à la FCS75 et la reconnaissance des Centres parisiens par la FCSF.

ACCOMPAGNER AVEC LES PARTENAIRES L'EMERGENCE DE NOUVEAUX CENTRES SOCIAUX

Le bilan de l'année 2011 fait apparaître de nombreuses collaborations dans l'accompagnement des 4 émergences de nouveaux Centres sociaux dans le réseau parisien. C'est une réalité qui entraîne pour la Fédération une augmentation du volume de ses interventions : temps de concertation, de préparation, d'animation et de communication.

Nous constatons une augmentation des tâches : notons qu'il y eu 40 séances de travail en 2011 pour 24 séances en 2010, sans augmentation de moyens supplémentaires.

Un document cadre sur le processus de création des Centres sociaux à Paris

Il y avait besoin de formaliser, dans un document cadre, le processus de création des 4 nouveaux Centres sociaux en émergence en 2011. Il s'agissait de clarifier la place et le rôle de chaque partenaire mobilisé, de définir une méthodologie, puis un cahier des charges pour le développement du processus de mobilisation des habitants.

Ceci afin d'apporter une aide à chacun (Fédération, Equipe de Développement Local (EDL)) à se repérer dans les étapes et conditions favorisant un meilleur déroulement du partenariat, moteur des projets d'émergence.

Ce texte conceptualisé par la Fédération, servira de base au futur document cadre. Il capitalise plusieurs mois de rédaction, d'échanges de courriels et de validation par les membres de la commission fédérale en 2011 avant de le soumettre aux partenaires lors de comités départementaux.

Perspectives 2012

Ce texte en cours de finalisation par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) et de débat avec la CAF de Paris, sera à soumettre aux équipes EDL et aux élus concernés par les créations de Centres sociaux.

ZAC de Rungis -Kellermann, 13ème

En 2011, avec les apports d'une administratrice fédérale nous avons participé au suivi, au montage et au pilotage du processus d'émergence à partir d'un évènement festif dès le mois de janvier qui avait pour objectif d'élargir la mobilisation des acteurs, des habitants. Nous entrions dans une période de « tassement général de la mobilisation ». Cette rencontre a permis de faire sortir des groupes de mobilisation pour que se crée un collectif d'habitants.

Avec 17 séances de travail en 2011, la Fédération a été partie prenante des différents comités techniques. Elle a participé à la mise en place du 1^{er} comité de pilotage animé par les habitants à la mairie du 13^{ème} et à des ateliers thématiques sur l'élaboration, la conception et la validation des statuts d'une association porteuse en 2012

Perspectives 2012

Mise en place d'une formation des bénévoles autour de la fonction d'administrateur en Centre social.

Assemblée Générale constitutive fin du 1^{er} trimestre 2012.

Constitution du 1^{er} CA.

Porte d'Aubervilliers- Paris Nord Est 18ème /19ème

Malgré 9 séances de travail réalisées en 2011, le comité technique du mois de novembre a pris note des difficultés de l'Equipe de Développement Local et de la Fédération pour la mobilisation des habitants. Celle-ci reste encore difficile malgré une participation maintenue d'une dizaine de personnes dans un contexte général encore trop flou.

Perspectives 2012

Face au calendrier : horizon 2014 pour la livraison des travaux, nous devons mieux mesurer avec les partenaires les étapes en amont et donner aux habitants les informations nécessaires pour les aider à se situer dans la démarche.

Porte de Clignancourt - Binet - 18ème

La création du nouveau Centre social en gestion associative sur le territoire d'un Centre social en gestion directe CAF guide en 2011 les principes de mobilisation préalables engagés par la CAF et l'Equipe de Développement Local. La Fédération doit trouver sa place dans le projet d'émergence devant déboucher sur la création d'un Centre social associatif.

La Fédération prend en compte en permanence l'existant du territoire et du Centre social CAF et a pu par les relations engagées avec les animateurs locaux de la démarche trouver un rythme de travail par une phase de découverte, de connaissance et de mise en pratique d'outils partagés au service de la sensibilisation et de la mobilisation des habitants.

Cette première étape de mobilisation réalisée par l'Equipe de Développement Local, la CAF et la Fédération a nécessité 13 séances de travail en 2011 (préparation, animation Comité Binet, Comité technique, Comité de Pilotage).

Perspectives 2012

Passage du comité Binet en groupe ressources.

Formation du groupe ressources, support à l'élargissement nécessaire pour l'émergence d'un collectif d'habitants futurs gestionnaires du Centre social associatif.

Porte Pouchet 17ème

Une dynamique portée par des associations locales existe, soutenue par l'Equipe de Développement Local du 17^{ème}. Une posture ouverte et constructive porte en elle la perspective de création du futur Centre social. Le contexte du Grand Projet de Renouveau Urbain est encore un peu flou malgré des opportunités à saisir par l'engagement des associations et l'attribution d'un local provisoire pour organiser les rencontres. Un membre référent politique de la commission est associé aux travaux préparatoires liés à l'étude de ce projet. Le chargé de mission de la commission fédérale est intervenu à deux reprises pour

préfigurer avec les partenaires les étapes de la mobilisation dont une 1^{ère} rencontre réalisée en décembre.

Perspectives 2012

Réunir le « cercle des mobilisateurs » (nom donné à ce groupe par l'EDL) pour définir les contours d'une 1^{ère} animation festive ayant pour but de débiter l'élargissement du groupe porteur de la démarche à structurer.

L'APPUI INDIVIDUEL APPORTE AUX CENTRES

La Charte Départementale des Centres sociaux associatifs parisiens prévoit que les difficultés rencontrées par les associations gestionnaires soient l'objet d'une concertation entre le Centre concerné, la CAF, la DASES et la Fédération. Aujourd'hui la DPVI est partie prenante par les travaux réalisés au sein de ses Equipes de Développement Local.

En 2011, à l'initiative de la Fédération, une rencontre entre partenaires a été organisée pour dresser un état des lieux exhaustif de l'ensemble des Centres parisiens. Cette initiative mérite d'être prolongée dans une démarche de prévention en s'inscrivant dans une concertation avec chaque partenaire pour intervenir en appui aux Centres.

Ensuite, des comités de suivi sont mis en place à l'occasion de demandes de soutien de la part des associations ou de procédures d'alertes provoquées par l'un des partenaires.

Les situations difficiles des Centres sont aussi abordées en comité de pilotage départemental, comme le prévoit la Charte départementale.

La commission Adhésion reconnaissance mandatée par le CA, est un outil d'appui et de solidarité avec le réseau des Centres associatifs parisiens. Elle est mobilisée à la demande des Centres ou, parfois à la demande des partenaires. Le chargé de mission dédié à cette instance lui rend compte de son activité et élabore, produit et engage avec ses membres les différentes stratégies d'intervention en fonction des moyens de la Fédération.

La commission s'est investie en 2011 dans l'accompagnement de 5 Centres en coordonnant son intervention avec celle des partenaires dans les domaines économiques, des ressources humaines, de la gouvernance associative, de soutien sur les questions de locaux.

Cette fonction de soutien, d'accompagnement, a nécessité de nombreux temps d'échanges, de concertation, de rencontres, d'animations et de participation à des instances diverses ce qui occupe plus de 50% du temps dédié à cette activité par la Fédération.

Perspectives 2012

La Fédération prolonge son investissement de 2011 en formalisant une convention entre les associations et la Fédération pour définir un cadre et une méthodologie adaptés dans le respect de l'autonomie des associations.

En 2012, l'accompagnement fédéral concernera aussi le soutien au processus de renouvellement du projet social. Conçu par ses animateurs comme un objet de relecture et de mise en perspective de la gouvernance associative, la maîtrise des outils de gestion, l'expérimentation du nouveau PLA, la formation des bénévoles, du recrutement, des locaux au service du pilotage du projet.

La mise en place d'indicateurs en 2012 devrait permettre de mesurer et d'analyser le volume et l'impact des actions conduites et des moyens alloués à la Fédération pour répondre à cette mission.

ANIMER LE 2ème GROUPE EXPERIMENTAL : CENTRES EN RENOUVELLEMENT DE PROJET

Le parcours de ce 2ème groupe de travail est toujours expérimental. Il faudra attendre l'année 2013 pour avoir l'occasion de rencontrer l'ensemble des Centres du réseau parisien sur cette initiative fédérale. Le contenu des réunions est organisé sur un schéma identique à celui de 2010 :

- Tour de table des situations de chacun.
- Présentation d'une pratique, d'un outil, d'une situation par un Centre volontaire et débat avec l'ensemble du groupe.
- Apport documentaire, méthodologique de la Fédération à partir des demandes formulées par les Centres ou sur des sujets à l'initiative de la FCS75.
- Préparation de la séance suivante en fonction d'un rétro planning partagé.

Une structure de bilan partagé a été élaborée et proposée par la Fédération à partir d'une grille de questionnement largement débattue et amendée avec les Centres concernés suite à une trame expérimentée en 2010 avec le réseau.

Ce bilan du groupe de travail 2010 a permis :

- de garder les traces d'une expérience collective.
- de favoriser les échanges et le débat entre les Centres et leurs partenaires.
- de capitaliser les apports entre les groupes par des témoignages et par la communication d'une boîte à outils élaborée au service du réseau.

Les Centres en renouvellement de projet en 2011

8 Centres sociaux étaient en renouvellement de projet en 2011. A l'initiative de la Fédération, 7 d'entre eux ont accepté de partager collectivement leurs préoccupations, de sortir de leur isolement et de constituer un groupe de mutualisation.

ENS Espace Torcy, AOCSA, Etincelles, Soleil Saint Blaise, Accueil Goutte D'or, Espace 19 Ardennes, Espace 19 Cambrai, Solidarité Roquette.

La Fédération en respectant l'autonomie des associations dans les processus et rythme de travail a pu apporter un soutien technique, méthodologique, en renforçant la participation et l'implication des habitants à chaque étape de l'élaboration du projet.

Engagé début décembre 2010, ce groupe (composé de salariés et de bénévoles) s'est réuni à 7 reprises, dont 2 séances pour le bilan. 3 Centres ont bénéficié d'une intervention individuelle sur site (avec le directeur, les équipes des Centres, les partenaires).

Ce groupe a réalisé un bilan à partir d'une fiche synthétique disponible auprès de la Fédération. Une communication a également été faite auprès des 6 Centres en renouvellement en 2012 lors de la 1^{ère} séance de travail de novembre 2011.

Principaux enseignements exprimés par le groupe :

- Une meilleure connaissance, de nouveaux liens entre les Centres du réseau fédéral.
- Une vision partagée de l'action des Centres sur un même arrondissement.

- Une opportunité d'échanges et de partage des réalités de chaque Centre.
- L'apport sur les "fondamentaux" : la fonction accueil, l'animation collective famille, l'animation globale et de coordination, la méthodologie de projet, la participation des habitants.

Le bilan dressé par ce second groupe a permis de dégager des échanges sur des problématiques communes comme le bénévolat (place et rôle des bénévoles), la question de la jeunesse, rôle et place du Centre social comme acteur de Développement Social Local, les relations avec les partenaires.

Demeurent en 2011, comme en 2010 dans l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre du projet, les écarts pouvant exister entre le projet social dans son ensemble et les axes du contrat projet retenus par la CAF dans son agrément.

VEILLER AU RESPECT DES DISPOSITIONS STATUTAIRES PERMETTANT L'ADHESION A LA FCS75 ET LA RECONNAISSANCE DES CENTRES PARISIENS PAR LA FCSF

La démarche d'adhésion et de reconnaissance repose sur la rencontre entre le projet du Centre social et le projet fédéral, la rencontre autour de valeurs partagées. L'adhésion est avant tout un acte politique.

2 demandes d'adhésion ont permis au CA de la Fédération de reconnaître les Centres comme membres actifs du réseau départemental en stage probatoire. Le stage probatoire d'un an conditionne la demande de reconnaissance auprès de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) et confirme ainsi le statut de membre actif.

Ces deux Centres ont été accompagnés par la Fédération, la finalisation étant prévue au cours du 1er trimestre 2012.

Ce suivi nécessite des rencontres de tous les acteurs concernés (salariés ou/et bénévoles) et des échanges en Commission Adhésion Reconnaissance. Ils ont demandé un investissement (administrateur ou salarié ou les deux) sur mandat de la commission représentant 16 séances de travail en 2011.

LA VIE FEDERALE

La vie des instances de la Fédération de Paris

C'est un Conseil d'Administration de 18 membres, au complet au regard de nos statuts, qui est sorti de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011.

Les réunions des instances ont été régulières : le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois et le bureau 6 fois. Le Conseil d'Administration comme le Bureau ont été renforcés et une formation a été mise en place pour les nouveaux administrateurs fédéraux.

Le Conseil d'Administration a abordé de nombreux sujets de la vie fédérale (le Bureau est davantage chargé de la vie interne de la Fédération et de la mise en œuvre des décisions du C.A.). Les points principaux qui ont fait l'objet de débats et de décisions par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Le projet fédéral.
- La charte des EPNs portés par les Centres sociaux.
- Le projet "culture".
- La fonction « communication » de la FCS75.
- Le bilan de la convention d'objectifs et de financement 2009 – 2011 avec la CAF de Paris, le nouveau projet partenarial 2012 – 2014.
- La nouvelle convention avec le Département de Paris.
- Le suivi des travaux des commissions fédérales.
- La démarche congrès 2013 de la FCSF.
- La feuille de route de l'équipe fédérale.
- La préparation de la rencontre présidents – directeurs.
- La préparation des 20 ans de la FCS75.

Le projet fédéral, adopté en Assemblée Générale du 9 juin 2011, est désormais le fil conducteur de l'action de la Fédération, de son Conseil d'Administration.

La Coordination régionale des Fédérations des Centres sociaux d'Ile-de-France

La Fédération des Centres sociaux de Paris est présente au Conseil d'Administration de la CFCS Deux personnes, Jean Paul RUEFF (administrateur) et le délégué fédéral, Patrick ISABEL, participent à la vie de cette instance régionale.

L'animation de la CFCS est nourrie par les rencontres régulières des délégués de chaque Fédération départementale.

Les principaux projets animés par la Coordination régionale demeurent :

- la formation et la qualification des acteurs bénévoles et professionnels :

Une commission régionale définit et organise les formations à l'attention de tous les Centres sociaux d'Ile-de-France. Josette SEROU et Patrick ISABEL, le

délégué fédéral, participent à cette commission. La commission met en place une formation diplômante (BPJEPS) et des formations d'adaptation à la fonction : accueil, référents famille, vacances famille.

- le projet « discriminations »

Une commission régionale « lutte contre les discriminations » pilote ce projet. La FCS75 est représentée par Jean Pierre GOUAILLE. Ce projet contient 3 orientations principales : sensibiliser les Centres sociaux, outiller les Centres sociaux et les Fédérations, s'engager collectivement.

- la promotion de l'animation globale vers des pactes de coopération

Ce chantier est animé par un groupe « stratégique » où participent Jean Paul RUEFF et le délégué fédéral. Il vise à développer des pactes locaux de coopération entre les Centres sociaux franciliens et leurs partenaires à différentes échelles du territoire. Le projet est de renforcer la reconnaissance politique et institutionnelle des Fédérations et des Centres sociaux, de se positionner comme co-acteurs des politiques publiques, de sécuriser et consolider les Centres sociaux franciliens.

Le temps fort de ce chantier a été la réalisation d'une rencontre régionale qui s'est déroulée au Conseil Régional d'Ile-de-France avec la participation d'élus franciliens et parisiens, de représentants de l'Etat, de nombreux Centres parisiens. Les actes de cette journée sont en cours de restitution. De l'avis de tous, cette rencontre a été un réel succès.

La CFCS mène plusieurs actions en partenariat avec le Conseil régional Ile-de-France.

- Les projets citoyens dont l'objet est d'interroger et développer les pratiques participatives.
- La participation au Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) : soutien au développement de la vie associative, à la formation des bénévoles.
- Le développement de l'accès aux bases de loisirs par l'attribution de Tickets Loisirs.

La CFCS est membre de la CRAJEP (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire)

La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France

La Démarche Congrès 2013

Fin 2009, début 2010 la dynamique Congrès 2013 a été lancée. Celle-ci s'appuie sur plusieurs éléments d'analyse partagée par le réseau des Centres sociaux :

- l'idée qu'il faut développer le "pouvoir d'agir" des gens,
- l'idée de convaincre la société civile, les collectivités, les institutions et l'Etat d'une grande politique de développement social local,
- l'idée de renforcer le projet Centre social sur cet objectif, de renforcer et de développer notre capacité à le faire vraiment en qualifiant les acteurs et nos projets.

L'Assemblée Générale de Verdun a porté ce mouvement avec le souhait d'animer une démarche Congrès pour orienter les Centres vers l'avenir, inventer ensemble ce que doit être le Centre social des 15 années à venir et de défendre, promouvoir, faire reconnaître les Centres sociaux auprès des élus, du grand public. Les Centres sociaux souffrent d'un déficit

d'image. Ils sont repérés pour leurs services et activités mais pas assez pour leur travail de mobilisation citoyenne et de construction de cohésion sociale.

L'objectif de l'année 2011 était de récolter des témoignages, constats autour de situations vécues sur les territoires où la dignité humaine était mise en cause. Ce recueil devant fournir le matériau de base pour la tenue d'une université fédérale et la rédaction d'un document qui permettra aux Centres sociaux de prendre ensemble la parole pour alerter, proposer et participer au débat démocratique en lien avec les différentes échéances électorales.

La Démarche Congrès à Paris en 2011

Les Centres parisiens ont participé sous différentes formes à la collecte de témoignages et favorisé des prises de paroles d'acteurs multiples :

- Par des initiatives conduites dans une dizaine de Centres : tables rondes dans les groupes ASL, échanges avec des habitants à l'occasion des fêtes de quartier, débat avec des agents d'accueil (écrits, films, enregistrements sonores ont été remis à la FCSF sont venus alimenter les 1000 témoignages recueillis sur le plan national).
- Par des échanges lors des réunions de commissions fédérales.
- Lors de l'Assemblée Générale de la FCS75 le 9 juin 2011 : expression de salariés et bénévoles

Toutes ces "indignations" ont été communiquées à la FCSF puis rassemblées, étudiées au plan national et ont permis de réaliser un diagnostic où 7 questions sociales ont été identifiées.

A Sangatte, en octobre, ces 7 questions sociales ont servi de support pour l'université fédérale. Avec l'apport d'experts et d'acteurs de terrain (du réseau mais aussi d'autres champs associatifs), les participants ont pu produire des analyses, des constats et des propositions qui ont été réunis, synthétisés dans un ouvrage intitulé "Ecouter, Comprendre, Agir".

Une délégation parisienne a participé à l'université fédérale de Sangatte. Cette délégation est maintenant l'animatrice de la Démarche Congrès au plan parisien. Une administratrice de la FCS75 fait partie du groupe de pilotage national.

Nous avons prolongé les travaux de l'université de Sangatte lors de la rencontre Présidents – Directeurs de novembre 2011 où les 7 thématiques ont été mises en partage avec les responsables des Centres parisiens. Ainsi nous avons pu débattre de problématiques peu abordées collectivement par les Centres parisiens : le logement, l'isolement, la santé... A l'issue de cette rencontre, les Centres se sont engagés, selon leurs moyens, à mettre en débat certaines thématiques. C'est l'enjeu de l'année 2012 et ce point sera abordé lors de l'assemblée générale de la FCS75.

Groupe national « Espace Fédéral Partagé »

Nous participons à un groupe intitulé "Espace Fédéral Partagé" dont l'initiative revient au groupe national qui œuvre sur la question "Economie et Fédéralisme". En appui aux travaux sur les fonctions fédérales de base, l'idée est de réaliser un partage d'informations permettant d'avoir une représentation exacte du réseau fédéral (par une vision partagée par tous), d'être en capacité d'analyser les évolutions de celui-ci, d'avoir la faculté de construire des argumentations permettant de contrer les menaces que comporte le paysage politique et économique actuel.

Assemblée Générale de la FCSF à Paris

L'Assemblée Générale de la FCSF était, pour 2011, réduite à une seule journée en raison de la préparation de l'université fédérale de Sangatte. Martine TRAPON a accueilli les participants par une intervention sur le thème "pourquoi faire Fédération ?" et Karine PENEAU, administratrice, par un message sur la réalité du réseau parisien, son projet, ses "indignations".

Remerciements

Nous saluons la participation de la FCSF à plusieurs temps de rencontre du réseau des Centres parisiens (Assemblée Générale, rencontre des présidents et directeurs...) et nous la remercions pour son accueil et sa participation à un temps de formation des nouveaux administrateurs de la FCS75.

Le Service civique

Le Service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France a obtenu un agrément collectif national de la part de l'Agence du Service civique. Les Fédérations départementales disposent de cet agrément.

Le service civique est inscrit dans le code du Service National et de la Cohésion sociale, et ne relève pas du Droit du travail. Ainsi, le statut de volontaire est un statut spécifique, ni salarié, ni bénévole : les tâches sont confiées aux volontaires sont différentes et complémentaires de celles confiées aux salariés et aux bénévoles des Centres sociaux.

Le service civique donne lieu à un versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat (457,25 €, majorée de 104,09 € sur critères sociaux, RSA ou bourse de l'enseignement supérieur) et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil (103,90 € minimum).

Dans le cadre de l'agrément collectif Centres sociaux, le Service civique est réservé aux jeunes de 18 à 25 ans. Il s'étend sur une durée de 6 à 12 mois maximum. La durée hebdomadaire ne peut excéder 24 heures.

Un référentiel des missions identifie 9 domaines d'actions prioritaires : Solidarité, Santé, Culture et loisirs, Sport, Education pour tous, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Intervention d'urgence.

Les missions de référence de l'agrément collectif des Centres sociaux sont :

- 1 – Contribuer à faire émerger des dynamiques d'innovation sociale (Solidarité)
- 2 – Participer à l'évolution des pratiques éducatives et culturelles en développant le web-documentaire comme support d'éducation populaire (Education pour tous)
- 3 – Développer les pratiques éducatives et culturelles auprès des jeunes (Education pour tous)
- 4 – Encourager la prise de parole et la participation des habitants (Mémoire et Citoyenneté)
- 5 – Contribuer à faire évoluer la participation citoyenne grâce aux nouvelles technologies (Mémoire et Citoyenneté)

Aucun Centre social n'a bénéficié de ce dispositif en 2011, cependant trois Services civiques sont prévus pour début 2012.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet mis en place par la FCSF : <http://servicecivique.centres-sociaux.fr>

La référente de ce dossier au sein de la FCS 75 est l'assistante fédérale, Céline CHERTEMPS.

La formation des salariés de la FCS 75

- Formation au logiciel de comptabilité Cloé de la société AIGA.

Cette formation effectuée par l'assistante fédérale, Céline CHERTEMPS, s'est déroulée les 31 mars et 1^{er} avril 2011 à Val de Fontenay dans les locaux d'AIGA.

La formation a eu pour objectif d'apprendre à traiter à l'aide d'outils informatiques toute opération de comptabilité : saisie d'écritures, édition de balances générales et analytiques, journaux, grands livres, suivi de comptes auxiliaires clients et fournisseurs, clôture d'exercice avec édition de bilan et de compte de résultat, saisie et édition de tableaux de bord budgétaires.

Cette formation a fait l'objet d'une journée complémentaire le 21 octobre 2011, afin de maîtriser les situations particulières et les fonctionnalités avancées du logiciel.

- Formation à la pratique comptable.

En complément de la formation sur la maîtrise du nouveau logiciel de comptabilité, l'assistante fédérale a bénéficié d'une journée de formation le 9 novembre 2011 d'initiation à la pratique comptable. Ce temps de formation s'est déroulé dans les locaux de la FCS 75.

Cette formation effectuée par le cabinet d'expert comptable AUDISOL portait sur la maîtrise des techniques comptables de base et la comptabilisation des opérations courantes : achats, produits, trésorerie, paie, impôts et taxes.

- Formation à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions culturelles intégrées au projet Centre social.

Le délégué fédéral, Patrick ISABEL et le chargé de mission Communication et Culture, Florent LAJOURS ont participé à cette journée organisée le 7 mai 2011 par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France en partenariat avec la Maison des Métallos, qui accueillait cette journée.

La formation a eu pour objectifs de :

- permettre à une équipe de Centre social de maîtriser la spécificité d'une action culturelle au plan méthodologique par rapport au projet global.
- Identifier les démarches pédagogiques permettant une réelle participation des usagers au processus de création culturelle.
- Apprendre à travailler avec des professionnels de la culture dans une démarche de co-construction et de co-animation.

- Formation sur l'adaptation et le développement des compétences des salariés.

Le Chargé de mission Développement, Jean Pierre GOUAILLE a effectué cette formation organisée par Accolades, à Annecy les 6 et 7 juillet 2011.

Les objectifs de cette formation ont été :

- Poser le cadre théorique de « l'animateur participatif ».
- Identifier la posture de l'animateur participatif.
- Construire un processus pour atteindre ces objectifs.
- Utiliser les contraintes pour libérer la créativité.
- Découvrir, inventer des outils d'animation, partir avec « sa première boîte à outils de l'animateur participatif ».

- Formation sur l'animation et la participation aux réunions

Le chargé de mission Communication et Culture, Florent LAJOUS a participé à cette formation organisée par le mouvement d'éducation populaire Culture et Liberté, les 23, 24 et 25 novembre 2011 à Paris.

Les objectifs de cette formation furent de rendre plus efficace le travail de groupe, de choisir et organiser le type de réunion adapté à ses besoins et de s'exercer aux techniques d'expression et d'animation.

LES PARTENAIRES DE LA FCS75

La Charte départementale des Centres sociaux associatifs parisiens signée en 2005... est toujours le support au maintien et la qualification du cadre partenarial parisien.

L'espace de dialogue, de réflexion, d'action et d'évaluation qu'il offre, reste une vraie richesse. Cela a encore été le cas en 2011 même si nous avons connu des tensions, des contestations, des attentes sur l'avancée de certains chantiers, sur la réponse à de légitimes demandes....

Pour tous, les pressions ont été fortes en 2011 : en premier lieu pour les centres car la demande sociale reste importante et préoccupante mais aussi pour les institutions et la collectivité soumises à des contraintes budgétaires voire à de nouvelles missions ou des restructurations.

Il a toujours été maintenu, cependant, un espace de médiation pour permettre la respiration des projets, laisser la nécessaire place d'initiatives aux acteurs et ainsi évacuer la tentation bureaucratique, descendante pour les uns et le repli sur soi pour les autres.

En 2011, la Fédération et les centres ne se sont pas dérobés pour interroger le sens de leurs actions, perfectionner leurs pratiques et leurs outils.

Prendre en considération les contraintes, les évolutions de notre secteur d'intervention ne doit pas pour autant nous faire oublier les aspects fondamentaux que nous avons à préserver ou à faire progresser. En 2011, plusieurs points ont été mis en avant, par la fédération, les centres, ou les partenaires :

- Nous avons rappelé les dangers d'une marchandisation rampante de l'action sociale : elle briserait l'essence, la spécificité même des centres sociaux. Nous ne pouvons pas d'un côté travailler à qualifier le centre social participatif si, d'un autre côté...les procédures juridiques et institutionnelles compromettent l'espace d'initiatives et de parcours ouvert aux habitants ou fragilisent les associations.
- Nous avons été invités à être attentifs àvaloriser et à promouvoir davantage les actions des centres sociaux. Nous serons davantage pris en considération si nous renvoyons plus fortement la réalité de nos réalisations, de nos innovations. Nous convaincrions davantage par la démonstration.
- Nous sommes fortement attendus, même si cela semble paradoxal en cette période où les politiques publiques se font contraignantes, pour faire des propositions, s'inviter dans le débat citoyen. Notre spécificité est perçue comme capable de produire des propositions inédites, adaptées aux réalités des publics et des territoires.
- Nous sommes invités à réfléchir à la mutualisation de nos moyens, à imaginer de nouvelles collaborations ou coopérations.

La CAF de Paris

Le bilan du contrat de projet 2009 – 2011, le nouveau projet partenarial

Pour la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris, l'année 2011 était l'année préparatoire au renouvellement de la "convention d'objectifs et de financement" avec la CAF de Paris.

La convention d'objectifs 2009 –2011 a été mise en œuvre dans un contexte dont il faut rappeler certains faits marquants :

- La mobilisation en 2009 des associations gestionnaires des Centres sociaux pour faire état de leurs difficultés de fonctionnement face à une demande sociale croissante. Ce, malgré un soutien renforcé de la CAF de Paris et du Département de Paris. Cette mobilisation a engagé pleinement l'équipe fédérale, le Conseil d'Administration de la FCS75, les Centres adhérents durant toute l'année 2009 et le début de l'année 2010.
- La restitution en 2010 de l'enquête observatoire CNAF : les conclusions présentées et débattues avec les Centres, avec le comité de pilotage départemental ont installé de nouveaux axes à développer.
- Des changements d'interlocuteurs dans les institutions partenaires en 2010, la réaffectation des cadres territoriaux de la CAF de Paris à partir de l'année 2011, le renouvellement de la presque totalité de l'équipe de la FCS75 en 3 ans après un cycle de 6 années de quasi stabilité.

Tous ces éléments auraient pu perturber la mise en œuvre du contrat d'objectifs. Cela n'a pas été le cas ! Par contre il y a eu des adaptations, des retards voire quelques absences de réalisations. Le suivi périodique du contrat d'objectifs avec les services de la CAF de Paris a permis de s'entendre sur la préservation ou l'aménagement des orientations stratégiques. Evaluer revient à "apprécier la conformité des résultats avec les objectifs fixés". Les objectifs principaux ont été développés avec un niveau de résultat proche de ce qui était attendu.

Le contrat 2009 –2011 était axé sur le soutien aux missions, des fonctions principales développées par les Centres : la fonction pilotage du projet social, la fonction accueil, l'économie et les outils de gestion, le renouvellement du projet social, les pratiques participatives....

Les effets de la mobilisation des Centres en 2009 et 2010, la dynamique participative du projet fédéral ont permis à la Fédération de faire des propositions de partenariat auprès de la CAF de Paris sur des axes partagés avec le réseau des Centres parisiens.

Pour la prochaine convention d'objectifs avec la CAF de Paris nous avons proposé 5 orientations stratégiques qui renforcent :

1. La place et les capacités d'expression, de propositions des Centres sociaux parisiens dans les réponses à apporter aux questions sociales et sociétales actuelles.

2. La définition de ce que nous appelons le "Centre social participatif" : c'est-à-dire la volonté d'inscrire plus fortement dans la réalité notre capacité à accompagner les initiatives des habitants.
3. La qualité de nos outils de gestion au service de l'économie des projets sociaux, une économie du projet maîtrisée par les acteurs des Centres et soutenue par plus de partenaires dans un cadre contractualisé et sécurisé.
4. La coopération entre les acteurs des Centres pour élaborer des outils, partager des expériences et des réflexions avec la ferme intention de capitaliser de façon plus systématique. Ce qui est fait doit pouvoir être évalué, visible et utilisable.
5. La visibilité des Centres dans toutes les acceptions du mot : visibilité des réalisations, des manières de faire... Mais aussi des équipements qui accueillent les habitants. Il s'agit également d'informer en interne pour qualifier davantage les acteurs salariés et bénévoles des Centres, de communiquer en externe pour la promotion et la valorisation des projets, des actions, des innovations.

Ces 5 orientations stratégiques trouvent leur inspiration dans les axes du projet fédéral débattu en Assemblée Générale de la FCS75 en juin 2011.

Les échanges avec la CAF de Paris ont permis d'intégrer ces propositions mais aussi d'ajouter un sixième axe de travail :

6. Développer une connaissance et une analyse des problématiques sociales observées sur le territoire parisien, faire état des réponses élaborées ou propositions avancées par les Centres, avec les habitants.

Le projet partenarial présenté par la FCS75 a été remis à la CAF de Paris en août 2011 après plusieurs rencontres qui ont permis de partager et d'affiner les orientations. Des précisions ont été apportées sur l'économie du projet précédent et l'emploi analytique de la subvention. Il faut rappeler que la convention d'objectifs et de financement 2009 – 2011 avait été accompagnée d'un soutien plus important de la CAF de Paris sur le plan financier.

La collaboration avec les Centres en renouvellement de projet social.

Diagnostic de territoire des Centres sociaux

En février 2011, après le bilan effectué par le groupe "renouvellement de projet social" de l'année 2010 et à sa demande, nous avons entrepris de nous rapprocher de la CAF de Paris pour faciliter la démarche des Centres sociaux concernant la réalisation des diagnostics territoriaux. Une rencontre a eu lieu avec le Bureau d'Etudes et de Développement et nous avons pu convenir ensemble d'une procédure facilitatrice pour les Centres dans la récupération de données utiles à leur diagnostic territorial. En 2011, cette démarche a concerné une dizaine de Centres sociaux.

L'objet, pour 2012, est de tendre vers une généralisation de cette procédure facilitatrice à l'ensemble des Centres. De même nous envisageons une rencontre entre les Centres sociaux et le B.E.D. pour un échange sur l'approche méthodologique d'analyse des données, sur l'aspect qualitatif du diagnostic.

Rencontres à la demande des Centres en "renouvellement de projet social".

A la demande des groupes concernés, 2 rencontres ont eu lieu avec la CAF de Paris.

- L'une a porté sur le projet Action Collective Famille : présentation d'un "power – point" et échanges avec les salariés et bénévoles du groupe.
- L'autre a porté sur "L'agrément d'un Centre social" : présentation d'un "power – point" et échanges avec les présidents, salariés, administrateurs des Centres en renouvellement de projet.

Les "power – point" ont été diffusés à l'ensemble des Centres sociaux parisiens. Ils sont toujours disponibles auprès de la FCS75 pour les salariés, bénévoles qui en font la demande.

Le Département de Paris – DASES

Une nouvelle convention pour la période 2011 - 2013

Comme pour l'ensemble des Centres sociaux parisiens en 2011, la convention entre la FCS75 et le Département de Paris a été renouvelée. Elle a fait l'objet de plusieurs échanges pour arrêter un contenu partagé. Elle réaffirme le soutien et la reconnaissance de la FCS75 comme "animateur de réseau et partenaire actif et constructif dans un secteur qui connaît d'importantes évolutions...". La convention engage la FCS75 dans sa mission d'appui au développement des Centres sociaux et socioculturels existants, la création de nouveaux Centres, à la participation effective des habitants et la promotion du développement social local.

Plus précisément, la FCS75 s'engage sur 4 axes :

- la Fédération partenaire et ressource :
 - à participer activement aux instances parisiennes mises en place pour promouvoir, soutenir et accompagner l'action des Centres.
 - à porter auprès de la Collectivité Parisienne sa connaissance et son analyse de la vie des Centres parisiens, des problématiques qu'ils observent et des réponses qu'ils élaborent, ce faisant à être force de proposition pour la Collectivité.
 - à développer une analyse du modèle économique des Centres parisiens.
- La Fédération animateur de réseau :
 - à poursuivre le développement de son action de mutualisation du réseau, notamment sur les questions relatives à l'élaboration des projets sociaux, la participation des habitants, la parentalité, la question de la jeunesse, la gestion
 - à soutenir la fonction de direction, la montée en qualification des salariés et bénévoles.
- la Fédération soutien des Centres confrontés à des difficultés :
 - à apporter conseil, accompagnement, expertise, aux Centres confrontés à des difficultés notamment associatives et de gestion.

- La Fédération soutien de l'émergence des nouveaux Centres sociaux :
 - o à accompagner le processus d'émergence des nouveaux Centres sociaux, pendant les premières phases du démarrage dans le cadre conjointement élaboré par les partenaires (CAF/Collectivité Parisienne) : la Fédération s'engage à apporter un soutien méthodologique pour éclairer notamment les processus de mobilisation des habitants, et à animer cette dynamique en lien avec les partenaires et singulièrement les équipes de développement local de la DPVI. La Fédération accompagnera l'association constituée, à sa demande, dans la finalisation de son projet social. La DASES sera garante du processus d'accompagnement partenarial pour la Collectivité Parisienne.

Cette nouvelle convention doit donner lieu, pour animer ce partenariat et au delà des rencontres du comité de pilotage départemental à au moins un échange annuel avec les services du BPAJ.

La poursuite des chantiers 2010 : outils de gestion, rapport d'activité.

Nous avons poursuivi en 2011, les échanges sur les chantiers commencés en 2010 : les outils de gestion (nouvelle maquette PLA notamment) et la nouvelle trame du Rapport d'Activité proposée aux Centres parisiens.

Sur le premier chantier, il faut souligner l'investissement important des Centres à l'expérimentation de l'outil. Les objectifs de ce chantier visent à faire progresser la visibilité de l'action des Centres et à œuvrer à leur reconnaissance. Cette nouvelle maquette installe une vision analytique de l'économie des Centres mais doit préserver, comme convenu avec nos partenaires, la transversalité des projets, la vision globale du fonctionnement des Centres.

Ce chantier, nous le rappelons, a demandé beaucoup de temps aux Centres. La présentation des comptes sous la forme PLA est désormais partagée par la CAF de Paris mais aussi par la DASES. En écho, il installe un soutien économique plus juste et plus équitable du Département de Paris qui prend appui sur la fonction d'animation globale et de coordination, le plafond CNAF pour référence dans le calcul de la subvention allouée aux Centres parisiens.

Les suites de l'étude Enfance – Jeunesse

L'étude Enfance – Jeunesse conduite par la Fédération a fait l'objet en 2011 d'un échange entre une délégation de la commission fédérale et les services du BAPJ. Cet échange a permis de poser plusieurs points d'enjeux :

- L'invitation à mieux faire connaître les spécificités de notre action en direction des enfants et des jeunes, dans notre conception de l'action, notre approche avec la famille.
- L'invitation à rendre plus visibles nos actions.
- L'invitation à œuvrer en partenariat avec les acteurs de proximité, les clubs de prévention...
- L'invitation à faire des propositions, à construire des problématiques et de les porter auprès des partenaires, des "politiques"..

En fonction des travaux de la commission fédérale, de ses avancées, il est prévu de nous revoir.

Une réflexion sur les "émergences", la présentation d'un premier document méthodologique

"A Paris, le choix a été de placer les habitants à la source des émergences et 10 Centres ont été créés sur ce mode depuis 2001". C'est par ces termes que la réflexion sur les "émergences" a été ouverte avec le Département de Paris lors d'un comité de pilotage départemental en mars 2011. Il y a longtemps que chaque partenaire souhaitait que s'ouvre le débat sur les pratiques, la méthode, les difficultés, la place de chacun dans les étapes de mobilisation des habitants préalables à l'émergence d'un Centre social. Cette réflexion a eu plusieurs effets. En interne, la DPVI a commencé à recueillir les expériences des Equipes de Développement Local. De son côté et dans le cadre de la Commission adhésion reconnaissance, la Fédération a commencé la rédaction d'un document méthodologique sur le processus d'émergence des Centres sociaux à Paris. Un premier document a été réalisé et remis aux partenaires en juin 2011. Celui-ci a servi de base, par la suite, aux rencontres avec le BAPJ, la DPVI puis la CAF de Paris pour arriver à un document final validé en comité de pilotage départemental en début 2012.

Les suites du travail partenarial engagé sur le projet social, le renouvellement de l'agrément.

En 2009, un groupe de travail partenarial avait posé des constats concernant le renforcement du soutien aux Centres en phase de renouvellement de projet social. De ce groupe avait émergé le souhait d'engager une dynamique de travail. Elle s'est concrétisée par la constitution, par la Fédération, de groupes de soutien et de mutualisation des Centres en renouvellement de projet social. Le premier groupe a été mis en place en 2010. Son installation, son parcours a fait l'objet d'un bilan partagé et 3 directeurs-trices sont venus au comité de pilotage départemental de février 2011 pour rendre compte de leur expérience, faire part de préconisations.

Ces dernières portaient sur la rencontre avec les partenaires CAF et DASES en amont de l'élaboration du nouveau projet social (échanges sur les "fondamentaux"), les critères conduisant à la définition de la durée de l'agrément, les difficultés rencontrées dans la collecte de données utiles au diagnostic territorial, la déclinaison du projet en "contrat de projet", le souhait de pouvoir (pour les associations) présenter leur projet devant la commission d'agrément.

La Ville de Paris – DPVI – Mission Intégration

Trois grands domaines de collaboration sont engagés avec la Ville de Paris :

- un partenariat avec la DPVI sur le champ de la médiation et de l'action culturelle.
- un partenariat avec la Mission Intégration, la DPVI dans un dispositif de soutien au passage du DILF dans les Centres sociaux.
- un partenariat avec les Equipes de Développement Local dans le cadre des quatre émergences en cours.

Une convention pluriannuelle d'objectif sur le champ de la culture

Une nouvelle convention triennale (2011 –2013) a été signée avec la DPVI. Elle vise à garantir une offre culturelle accessible à tous et à soutenir les actions culturelles et artistiques développées par les Centres sociaux.

Ce chantier "culture" a été porté avec un fort investissement en 2011 par un membre de l'équipe fédérale qui avait aussi en charge une autre mission importante : la communication de la FCS75. Comme précisé dans une rubrique spécifique de ce rapport d'activité, le projet culture de la FCS75 a été débattu en Conseil d'administration et ses orientations affirmées. Le projet est mieux défini et il invite à une action plus collective avec les acteurs des Centres sociaux parisiens. De la place d'interlocuteur, de relais des propositions des partenaires, la FCS75 s'installe progressivement dans une posture d'animation de réseau où les acteurs des Centres deviennent forces de propositions. Ainsi, dans la suite de la rencontre de l'automne 2011 avec une trentaine de salariés et bénévoles des Centres sociaux, va être mise en place une première formation par la FCS75.

Cette dynamique prometteuse a conduit la FCS75 à prendre la décision de renforcer sa capacité d'animation de réseau par l'embauche, début 2012, d'un chargé de projets fédéraux où le dossier "culture" a une place prépondérante.

Le partenariat avec la DPVI est riche d'actions multiples, d'une confiance réciproque et d'une lecture partagée des réalités des Centres sociaux.

Le partenariat avec la Mission Intégration, la DPVI : dispositif de soutien au passage du DILF dans les Centres sociaux.

Depuis 2007, le soutien de la DPVI, de la Mission Intégration sur ce dispositif ne faiblit pas. En 2011, 19 Centres étaient engagés dans ce dispositif et les objectifs quantitatifs très largement atteints. Ce dispositif d'accompagnement au DILF a fait ses preuves. Nous souhaitons bien entendu qu'il soit reconduit dans son ensemble en 2012.

Dans la continuité du DILF, les Centres souhaiteraient mettre en place des groupes de préparation au DELF (Diplôme élémentaire de langue française).

Enfin, les Centres souhaitent depuis longtemps trouver le moyen de valoriser leurs réalisations dans le domaine de l'apprentissage du français aux adultes migrants. Rappelons que cet engagement dans des actions de formation pour les adultes migrants est une spécificité des Centres sociaux parisiens. Le DILF, les ASL, les parcours linguistiques vers l'emploi, s'articulent logiquement dans les activités d'un Centre, sur un territoire, pour ses habitants. La complémentarité des actions d'un Centre social permettent aux personnes qui en bénéficient de s'inscrire dans une dynamique de parcours.

La Fédération pourrait s'engager sur la co-construction d'un outil (rencontre, publication, recherche-action, état des lieux) qui permettrait de matérialiser cette dynamique.

Le partenariat avec les Equipes de Développement Local dans le cadre des 4 émergences en cours.

La mission d'appui aux émergences conduit la FCS75 à travailler en étroite collaboration avec les équipes E.D.L.. Lors de cette collaboration, la FCS75 est très souvent présente sous la forme d'un "binôme" composé d'un membre de l'équipe fédérale et d'un membre de la commission Adhésion reconnaissance (administrateur-trice de la FCS75). Ce binôme renvoie à la gouvernance des Centres sociaux où salariés et bénévoles coopèrent au service d'un même projet mais surtout, il renvoie à la réflexion collective qui précède et dirige l'action de la FCS75.

En 2011, 4 émergences étaient en chantier. Sur chaque situation d'émergence, il revient à la Fédération et aux équipes E.D.L. d'installer le contenu, les modalités de leur implication réciproque en relation avec, qui un comité technique, qui un comité de pilotage. Pour faciliter l'existence et la lisibilité du cadre de travail, le document réalisé et validé en début d'année 2012 sur le processus d'émergence des Centres sociaux à Paris va permettre d'objectiver les repères pour chacun. Il va aussi permettre d'avancer dans le débat, la réflexion, la formalisation des pratiques pour une meilleure qualité d'intervention au service de la mobilisation des habitants.

L'attribution des tickets loisirs par le Conseil Régional Ile-de-France, la DRDJS - la DDCS

En 2011, comme en 2010, 4 360 tickets loisirs ont été attribués (3360 octroyés par la Direction Départementale et Régionale Jeunesse et Sports et 1000 par la Région Ile-de-France). 22 Centres sociaux ont bénéficié de cette mesure pour favoriser l'accès des bases de loisirs situées en Ile-de-France aux enfants, aux jeunes et aux familles.

1700 personnes ont profité de cette opération et 89 sorties ont été réalisées. Ces activités de plein air permettent de partager un moment de détente familial. Le cadre agréable des lieux, leur convivialité sont d'autant plus appréciés qu'ils se situent à l'extérieur de Paris, (synonyme de temps de vraies vacances pour certaines familles). Les sorties permises par l'attribution des tickets loisirs représentent un temps fort des animations d'été proposées par les Centres sociaux. Les activités particulièrement recherchées sont la piscine, la baignade pour les enfants et les adolescents. C'est dans ces moments particuliers que les Centres peuvent renforcer leurs liens avec les familles, travailler sur la relation parent-enfant, complexe ou parfois peu présente. Les bases de loisirs, le cadre des vacances le temps d'une journée facilitent les échanges entre les familles et les jeunes.

Les Centres ont maintenant des liens bien installés avec les équipes des bases de loisirs pour la préparation, l'inscription et le choix des activités. Des collaborations s'organisent avec les clubs de prévention et les associations de proximité autour des sorties familiales.

Certaines difficultés demeurent pour l'organisation de ces sorties. Les tickets loisirs ne donnent pas accès à toutes les activités et les conditions d'acceptation des tickets divergent en fonction des bases de loisirs.

Les tickets loisirs ne sont pas acceptés le week-end. C'est un frein pour mobiliser toutes les familles, au complet.

Les Centres sociaux demandent que les tickets loisirs donnent accès à d'autres lieux que les seules bases de loisirs. Le souhait d'une plus grande diversité de lieux et d'activités s'exprime toujours. La disponibilité des tickets loisirs dès le printemps permettrait d'organiser des sorties mieux réparties dans l'année. Les moyens de transport représentent une difficulté : durée, portage des bagages de la journée...

CONCLUSION

2012 est l'année d'anniversaire des 20 ans de la FCS75. Elle sera également un temps important pour la préparation du Congrès national à Lyon en 2013.

Ces deux évènements ne vont pas venir alourdir nos chantiers existants. Ils représentent un cadre où bon nombre de nos préoccupations, de nos ambitions, d'axes de notre projet fédéral vont pouvoir trouver une expression.

L'Assemblée Générale du 14 mars 2012 sera l'occasion d'en débattre et d'en définir les modalités.



